



BVMAC
BOURSE DES VALEURS MOBILIÈRES
DE L'AFRIQUE CENTRALE



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

20
24



SOMMAIRE

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	3
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DE GRAPHIQUES	4
RAISON D'ÊTRE ET PRINCIPALES MISSIONS	5
ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2024	6
LISTE DES MANDATAIRES SOCIAUX	7
CONSEIL D'ADMINISTRATION	8
MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	9
FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024	11
CHIFFRES CLÉS	14

A

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE	16
A.1 ÉVOLUTION DES AGRÉGATS MACROÉCONOMIQUES	17
A.2 PERFORMANCE DES MARCHÉS FINANCIERS	17

B

ACTIVITÉS DE LA BVMAC	19
B.1 ANALYSE DES ACTIVITÉS DU COMPARTIMENT ACTIONS	21
B.1.1 INTRODUCTION EN BOURSE	21
B.1.2 RADIATION D'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT ACTIONS	21
B.1.3 ÉVOLUTION DE LA CAPITALISATION BOURSIÈRE (GLOBALE ET FLOTTANTE)	22
B.1.4 TRANSACTIONS DU COMPARTIMENT ACTIONS	24
B.1.5 ÉVOLUTION DE L'INDICE BOURSIER	25
B.1.6 ÉVOLUTION DE LA LIQUIDITÉ DES TITRES DE CAPITAL	26
B.2 ANALYSE DES ACTIVITÉS DU COMPARTIMENT OBLIGATIONS	26
B.2.1 ADMISSIONS À LA COTE	26
B.2.2 TRANSACTIONS DU COMPARTIMENT OBLIGATIONS	27
B.2.3 ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DES DETTES COTÉES	27
B.2.4 RADIATION DE VALEURS SUR LE COMPARTIMENT OBLIGATIONS	28
B.3 PERFORMANCE GÉNÉRALE DES MARCHÉS ACTIONS ET OBLIGATIONS	28
B.3.1 MARCHÉ ACTIONS	28
B.3.2 MARCHÉ OBLIGATIONS	33
B.4 ANIMATION DE LA COTE PAR LES SOCIÉTÉS DE BOURSE	36
B.5 PERSPECTIVES À COURT ET MOYEN TERME DE LA BVMAC	37

C

SITUATION FINANCIÈRE DE LA BVMAC AU 31 DÉCEMBRE 2024	38
C.1 COMPTE DE RÉSULTAT	39
C.1.1 LES REVENUS	39
C.1.2 LES FRAIS GÉNÉRAUX	39
C.1.3 ANALYSE DES MARGES	40
C.1.4 RÉSULTAT NET	40
C.2 SITUATION PATRIMONIALE (BILAN ACTIF/PASSIF)	41
C.2.1 ACTIF	41
C.2.2 PASSIF	42

D

ANNEXES	43
D.1 LISTE DES SOCIÉTÉS DE BOURSE AGRÉÉES AU 31 DÉCEMBRE 2024	44
D.2 LISTE DES SOCIÉTÉS DE GESTION D'OPC AGRÉÉES AU 31 DÉCEMBRE 2024	45
D.3 LISTE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIFS EN VALEURS MOBILIÈRES AGRÉÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024	46
D.4 EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS 2024	47
D.5 RÉOLUTIONS VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 AVRIL 2025	50



ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

ADC	- AÉROPORTS DU CAMEROUN
AGE	- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
AGO	- AASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
BANGE	- BANCO NACIONAL DE GUINEA ECUATORIAL
BEAC	- BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
BICEC	- BANQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN POUR L'ÉPARGNE ET LE CRÉDIT
BICIG	- BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU GABON
BRVM	- BOURSE RÉGIONALE DES VALEURS MOBILIÈRES DE L'UEMOA
BVMAC	- BOURSE DES VALEURS MOBILIÈRES DE L'AFRIQUE CENTRALE
BVMAC ASI	- BVMAC ALL SHARES
CAA	- CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT DU CAMEROUN
CBC	- COMMERCIAL BANK-CAMEROUN
CBT BOURSE	- SOCIÉTÉ DE BOURSE FILIALE DE CBT SA
CBT SA	- : BANQUE COMMERCIALE DU TCHAD SA
CEMAC	- COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE
CHC	- CAMEROON HOTELS CORPORATION
CMA	- COURS MOYEN ANNUEL
CNPS	- CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE DU CAMEROUN
COSUMAF	- COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE
CSPH	- CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES DU CAMEROUN
DCU	- DÉPOSITAIRE CENTRAL UNIQUE
FMI	- FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL
FODEC	- FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ
KAM	- KORI ASSET MANAGEMENT
LCB CAPITAL	- LA CONGOLAISE DE BANQUE CAPITAL
MXAF	- MILLIONS DE FRANC CFA
PAD	- PORT AUTONOME DE DOUALA
PCA	- PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SAFACAM	- SOCIÉTÉ AFRICAINE FORESTIÈRE ET AGRICOLE DU CAMEROUN
SCG-Ré	- SOCIÉTÉ COMMERCIALE GABONAISE DE RÉASSURANCE
SDB	- SOCIÉTÉ DE BOURSE
SEMC	- SOCIÉTÉ DES EAUX MINÉRALES DU CAMEROUN
SOCAPALM	- SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES PALMERAIES
SODECOTON	- SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON
SNI	- SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN



LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

TABLEAU 1	LISTE DES ACTIONNAIRES ET POURCENTAGE DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2024	7
TABLEAU 2	CHIFFRES CLÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023	14
TABLEAU 3	PHYSIONOMIE GÉNÉRALE DU COMPARTIMENT ACTIONS À FIN DÉCEMBRE 2024	21
TABLEAU 4	ÉVOLUTION DE LA CAPITALISATION BOURSIÈRE EN 2024 (FLOTTANTE & GLOBALE)	22
TABLEAU 5	ÉVOLUTION DES ÉCHANGES SUR LE COMPARTIMENT « A »	24
TABLEAU 6	ÉVOLUTION DU RATIO DE LIQUIDITÉ	26
TABLEAU 7	ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DES DETTES COTÉES EN 2024	27
TABLEAU 8	PRINCIPAUX CHIFFRES DE LA SOCIÉTÉ SEMC EN 2024	28
TABLEAU 9	PRINCIPAUX CHIFFRES DE LA SOCIÉTÉ SAFACAM EN 2024	29
TABLEAU 10	PRINCIPAUX CHIFFRES DE LA SOCIÉTÉ SOCAPALM EN 2024	30
TABLEAU 11	PRINCIPAUX CHIFFRES DE LA SOCIÉTÉ LA RÉGIONALE BANK EN 2024	31
TABLEAU 12	PRINCIPAUX CHIFFRES DE LA SOCIÉTÉ BANGE EN 2024	31
TABLEAU 13	PRINCIPAUX CHIFFRES DE LA SOCIÉTÉ SCG-RÉ EN 2024	32
TABLEAU 14	LISTE DES TITRES DE CRÉANCE COTÉS À LA BVMAC À FIN 2024	33
TABLEAU 15	ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DES DETTES PAR TYPE D'EMPRUNTS EN 2024	34
TABLEAU 16	ÉVOLUTION DES TRANSACTIONS SUR LE COMPARTIMENT « C »	34
TABLEAU 17	NOUVELLES ADMISSIONS À LA COTE	35
TABLEAU 18	RADIATION DE LA COTE SUR LE MARCHÉ OBLIGATAIRE	36
TABLEAU 19	ÉVOLUTION DES MARGES D'ACTIVITÉ	40
TABLEAU 20	BILAN ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2024	41
TABLEAU 21	BILAN PASSIF AU 31 DÉCEMBRE 2024	42
TABLEAU 22	LISTE DES SOCIÉTÉS DE BOURSE AGRÉÉES AU 31 DÉCEMBRE 2024	44
TABLEAU 23	LISTE DES SOCIÉTÉS DE GESTION D'OPC AGRÉÉES AU 31 DÉCEMBRE 2024	45
TABLEAU 24	LISTE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF EN VALEURS MOBILIÈRES AGRÉÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024	46

GRAPHIQUE 1	ÉVOLUTION DU FLOTTANT EN 2024 (EN MILLIARDS DE FCFA)	22
GRAPHIQUE 2	ÉVOLUTION DES ÉCHANGES SUR LE MARCHÉ ACTIONS EN 2024	25
GRAPHIQUE 3	POIDS DE LA VALEUR DES TRANSACTIONS SUR LE MARCHÉ DES ACTIONS EN 2024	25
GRAPHIQUE 4	ÉVOLUTION DE L'INDICE BOURSIER BVMAC-AS	25
GRAPHIQUE 5	ÉVOLUTION DU COURS MOYEN SEMC EN 2024 (EN FCFA)	29
GRAPHIQUE 6	ÉVOLUTION DU COURS MOYEN SAFACAM EN 2024 (EN FCFA)	29
GRAPHIQUE 7	ÉVOLUTION DU COURS MOYEN SOCAPALM EN 2024 (EN FCFA)	30
GRAPHIQUE 8	ÉVOLUTION DU COURS MOYEN LA RÉGIONALE BANK DE 2023 À 2024 (EN FCFA)	31
GRAPHIQUE 9	ÉVOLUTION DU COURS MOYEN BANGE EN 2024 (EN FCFA)	32
GRAPHIQUE 10	ÉVOLUTION DU COURS MOYEN SCG-RÉ EN 2023 (EN FCFA)	32
GRAPHIQUE 11	ÉVOLUTION DE LA VALEUR DES TRANSACTIONS SUR LE MARCHÉ OBLIGATAIRE	35
GRAPHIQUE 12	ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS DE BOURSE EN 2023	36



RAISON D'ÊTRE ET PRINCIPALES MISSIONS DE LA BVMAC

La création du marché financier régional poursuit comme principal objectif, doter la CEMAC d'un instrument de financement moderne, alternatif aux autres sources de financement et ayant pour socle, la mobilisation de l'épargne populaire et institutionnelle intérieure et extérieure. Dans son fonctionnement au quotidien, la BVMAC en tant qu'Entreprise de Marché agréée par la COSUMAF, mène ses missions conformément à ses attributions réglementaires et à ses Statuts.

Cela étant, conformément aux dispositions de l'Article 100 du Règlement N°01/22/CEMAC/UMAC/CM/COSUMAF Portant Organisation et Fonctionnement du Marché Financier de l'Afrique Centrale, l'Entreprise de Marché est une société anonyme constituée à l'effet de remplir, à titre exclusif, la mission de service public d'organisation, d'animation et de gestion du Marché Financier de l'Afrique Centrale. L'Article 544 du Règlement Général de la COSUMAF précise à cet effet que, l'Entreprise de Marché doit en toute circonstance :

- Veiller à l'égalité de traitement et d'information des investisseurs ;
- Assurer un bon fonctionnement du marché ;
- Assurer la transparence des opérations ;
- Veiller à la sécurité des opérations ;
- Prévenir les pratiques illicites ;
- Assurer une surveillance permanente des opérations ;
- Veiller à la protection des investisseurs.

Les Statuts de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale, reprenant à leur compte les dispositions ci-avant, ont davantage précisé que, la société a pour objet social en tous pays, notamment dans les États parties au Traité OHADA, et plus particulièrement dans les États de la CEMAC :

1. D'assurer l'animation et la gestion courante du marché régional des valeurs mobilières ;
2. De veiller au bon fonctionnement de ce marché dans le respect des Actes, des lois et règlement général portant Organisation et Fonctionnement du Marché Financier de l'Afrique Centrale.

Dans ce cadre, la société est habilitée notamment à :

- a. Donner son avis sur l'admissibilité des valeurs sur les différents compartiments de sa Cote ;
- b. Gérer le système d'information de cotation ;
- c. Contrôler et guider les SDB et leurs représentants agréés dans l'exercice de leurs activités ;
- d. Assurer la publicité des négociations et la diffusion de l'information boursière ;
- e. Enregistrer les négociations entre les SDB et transmettre les données y relatives au DCU de telle manière que puissent être garantie la livraison des titres et le paiement du prix ;
- f. Offrir aux émetteurs les services appropriés pour la cotation de leurs titres dans de bonnes conditions de négociabilité et aux investisseurs les garanties nécessaires à la bonne fin de leurs opérations d'investissement en bourse ;
- g. Surveiller et contrôler le marché quotidiennement ;
- h. Communiquer, dès qu'elle en a connaissance à la COSUMAF, toute information de nature à affecter le bon fonctionnement du marché, la régularité des transactions, qui y sont exécutées, la crédibilité d'un intervenant sur le marché ou de l'un quelconque de ses propres administrateurs ou actionnaires.

3. Et plus généralement, toutes les opérations économiques entrant dans l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2024

TABLEAU 1 : LISTE DES ACTIONNAIRES ET POURCENTAGE DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2024

ACTIONNAIRE	POURCENTAGE DU CAPITAL
BGFI CAPITAL	29,50%
BGFI BOURSE	1,51%
SOGAFRIC HOLDING	1,10%
BICIG	0,66%
BATIR	0,66%
SNPC	0,55%
COMMERCIAL BANK TCHAD (CBT)	0,34%
UGB	0,22%
NSIA GABON	0,22%
COMMERCIAL BANK CENTRAFRIQUE (CBCA)	0,17%
MUCODEC	0,01%
LA FINANCIERE SA	0,66%
LCB CAPITAL	0,66%
FINANCIA CAPITAL SA	2,68%
ATTIJARI SECURITIES CENTRAL AFRICA (ASCA)	0,66%
CBT BOURSE	0,66%
SNI	6,57%
CAA	5,36%
CNPS	5,36%
CSPH	5,36%
CFC	5,56%
CPA	0,50%
SUNU ASSURANCE IARD	0,67%
SAAR	1,01%
ACTIVA ASSURANCES	0,67%
ZENITHE INSURANCE	2,16%
PRO-ASSUR	0,34%
AFRILAND FIRST-BANK	2,02%
ECOBANK CAMEROUN	2,02%
AFG BANK	2,02%
BICEC	2,16%
UNION BANK OF CAMEROON	2,02%
STANDARD CHARTERED BANK CAMEROON	2,02%
SOCIETE GENERALE CAMEROUN (SGC)	2,33%
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	2,02%
COMMERCIAL BANK CAMEROON (CBC)	2,16%
CITIBANK CAMEROON	2,02%
BANGE SOCIEDAD VALORES	0,47%
CBC Bourse	0,47%
AFRILAND BOURSE & INVESTISSEMENT	0,44%
L'ARCHER CAPITAL SECURITIES	0,44%
AFRICA BRIGHT SECURITIES	0,47%
UPLINE SECURITIES CENTRAL AFRICA (USCA)	0,44%
EDC INVESTMENT CORPORATION	0,44%
HORUS INVESTMENT CAPITAL	0,44%
BEKO CAPITAL	0,44%
ESS BOURSE	0,44%
ELITE CAPITAL	0,44%
AFG CAPITAL	0,44%
TOTAL	100%



LISTE DES MANDATAIRES SOCIAUX

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil d'Administration :

MONSIEUR HENRI-CLAUDE OYIMA

Administrateurs :

SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT (SNI)
REPRÉSENTÉE PAR MADAME ALINE ANDZE

SOCIÉTÉ BGFI CAPITAL
REPRÉSENTÉE PAR MONSIEUR ISMAËL LIBIZANGOMO

SOCIÉTÉ COMMERCIAL BANK TCHAD (CBT)
REPRÉSENTÉE PAR MONSIEUR ALFRED MOYANGAR BEINGAR

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE (CNPS)
REPRÉSENTÉE PAR MONSIEUR NOËL ALAIN OLIVIER MEKULU MVONDO AKAME

SOCIÉTÉ BATIR CONGO
REPRÉSENTÉE PAR MONSIEUR EDOUARD CÉLESTIN BOBOUA

SOCIÉTÉ AFRILAND FIRST BANK
REPRÉSENTÉE PAR MONSIEUR CÉLESTIN GUELA SIMO

SOCIÉTÉ ZENITHE INSURANCE
REPRÉSENTÉE PAR MONSIEUR MAXWELL NDECHAM

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAMEROUN (SGC)
REPRÉSENTÉE PAR MADAME MAREME MBAYE NDIAYE

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES SOCIÉTÉS DE BOURSE (ASBAC)
REPRÉSENTÉE PAR MONSIEUR ULRICH GAMBIGHA

COMMISSAIRE AUX COMPTES

PRICEWATERHOUSECOOPERS (PWC) - GABON
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
AGRÈMENT COSUMAF-CAC-04/2022 DU 20 DÉCEMBRE 2022
AGRÈMENT ONEC : SEC N°004-ONEC/SEC0014

DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur Général :

LOUIS BANGA NTOLO
NOMMÉ PAR DÉCISION N°CA/25-10-2021/006 DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION RÉUNI EN SESSION ORDINAIRE LE 25 OCTOBRE 2021
AGRÈMENT N°COSUMAF-BVMAC-01/2022 DU 04 FÉVRIER 2022



CONSEIL D'ADMINISTRATION



PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
MONSIEUR HENRI-CLAUDE OYIMA



SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT (SNI)
MADAME ALINE ANDZE



SOCIÉTÉ BGFI CAPITAL
MONSIEUR ISMAËL LIBIZANGOMO



SOCIÉTÉ COMMERCIAL BANK TCHAD (CBT)
MONSIEUR ALFRED MOYANGAR BEINGAR



CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE (CNPS)
MONSIEUR NOËL ALAIN OLIVIER
MEKULU MVONDO AKAME



SOCIÉTÉ BATIR CONGO
MONSIEUR EDOUARD CÉLESTIN BOBOUA



SOCIÉTÉ AFRILAND FIRST BANK
MONSIEUR CÉLESTIN GUELA SIMO



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAMEROUN
MADAME MAREME MBAYE NDIAYE



SOCIÉTÉ ZENITHE INSURANCE
MONSIEUR MAXWELL NDECHAM



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES SOCIÉTÉS DE BOURSE (ASBAC)
MONSIEUR ULRICH GAMBIGHA



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'économie mondiale est restée perturbée tout au long de l'année 2024 par les effets néfastes des guerres, des tensions géopolitiques impliquant de grandes puissances, et la persistance d'une forte inflation. Ensemble, ces facteurs ont contribué au ralentissement observé de la croissance mondiale dont le taux s'est replié à 3,2% venant de 3,3% à fin 2023 selon les dernières Perspectives du Fonds Monétaire International (FMI).

Dans le même temps, les économies de la CEMAC se sont montrées résilientes, affichant un taux de croissance communautaire de l'ordre de 2,7%, en nette progression par rapport à son niveau à fin 2023 qui était de 2% selon le Comité de Politique Monétaire de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC). Cette résilience a ainsi démontré la pertinence des réformes engagées par les Etats membres au travers notamment du Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC) lancé en 2016, et dont la deuxième génération s'étale sur la période 2024-2029. L'évolution de l'inflation en zone CEMAC est restée aussi globalement maîtrisée avec un taux moyen annuel de 4,1% venant de 5,6% en 2023, alors que la moyenne mondiale restait encore à 5,8% à fin 2024.

Ces efforts des Etats membres ont largement contribué à la préservation de cadres macroéconomiques stables pour le secteur privé, et attractifs pour les investisseurs internationaux et les principaux bailleurs de fonds et partenaires au développement.

Dans ce contexte général, le marché financier régional a poursuivi sa dynamique de transformation tout au long de l'année 2024. Le dispositif réglementaire a été régulièrement étoffé tant par le Régulateur (Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale - COSUMAF) qui a élaboré au cours de l'année, plusieurs Instructions qui visent à clarifier le cadre d'application de son Règlement Général, que par la BVMAC qui a maintenu une dynamique de réformes vertueuses pour l'approfondissement de ses Compartiments, en posant les bases d'un Trading de forte fréquence dans le cadre des travaux de refonte de son Règlement Général.

Cela étant, nous clôturons l'année 2024 avec une contribution du marché financier régional au financement des économies de la CEMAC en progression de 40 points de base, à 2,64% du PIB régional. Cette évolution est largement corrélée à celle de l'encours des

dettes obligataires qui a augmenté de près de 15% sur un an glissant, pour s'établir à **1 491 Milliards FCFA** à fin 2024 venant de 1 300 Milliards FCFA à fin 2023, tandis que la Capitalisation boursière demeurerait aux alentours de **445 Milliards de FCFA**.

Globalement, le marché financier est resté très attractif pour l'écosystème des professionnels métiers. En effet, le nombre d'intermédiaires s'est consolidé à **66** (soixante-six), ventilé entre les Sociétés de Bourse (25), les Sociétés de Gestion d'Organismes de Placement Collectif (15), les Conseillers en Investissement Financier (12) les Banques Teneurs de Comptes titres (02), les Banques Dépositaires d'OPC (10), et un (01) intermédiaire agréé en qualité de **RIAF** (Recherche en Investissement et Analyse Financière) pour la première fois en zone CEMAC.

Parallèlement, le marché financier a enregistré une forte croissance (+46%) du nombre de Sociétés d'Expertise Comptables (SEC) ayant requis l'agrément de la COSUMAF en qualité de Commissaires aux Comptes des structures agréées du marché ; ce nombre est passé à 19 venant de 13 à fin 2023.

Dans cette dynamique globale, l'encours des actifs sous gestion auprès des Sociétés de Gestion d'Actifs s'est établi à 947 milliards FCFA, venant de 636 milliards de FCFA à fin 2023. D'un autre côté, le nombre de transactions a bondi de 117% à 1 895 206 titres échangés contre 873 276 à fin 2023 ; tandis que la valeur des titres transigés s'est établie à 17,953 milliards FCFA à fin 2024 contre 12,366 milliards de FCFA en 2023, enregistrant ainsi un bond de 45,2% sur un an glissant.

Le marché financier régional s'affirme ainsi, au fil des ans, comme une alternative crédible de financement des économies de la CEMAC à travers la mobilisation de l'épargne populaire et institutionnelle et la captation de devises fortes aussi bien auprès des diasporas des Etats membres, qu'auprès d'investisseurs institutionnels internationaux (fonds d'investissement, fonds de pensions, banques de développement et autres institutions financières internationales). Le marché financier régional s'érige aussi sereinement comme un terreau fertile à de nouveaux métiers susceptibles de soutenir les politiques publiques de lutte contre le chômage des jeunes et l'approfondissement des pratiques financières dans les pays membres.

Pour autant, la profondeur des activités de la Bourse Régionale, particulièrement celle du Compartiment Actions, peine à se hisser au niveau des attentes, eu égard à son potentiel prometteur, et ce, malgré la dynamique des réformes conduites et la désignation par les Etats membres de plusieurs sociétés de leurs portefeuilles publics pour être introduites en Bourse. Cela étant, la BVMAC n'est pas parvenue en 2024 à maintenir de manière pérenne, l'équilibre de son compte de résultat dans la dynamique de l'atterrissage des comptes à fin 2023.

L'année se clôture en effet par une perte d'exploitation de 322 millions FCFA, venant d'un bénéfice net de 8,59 millions FCFA à fin 2023.

Malgré ce déséquilibre d'exploitation, qui se justifie par le faible niveau des activités dans leur globalité, la BVMAC a continué à poser les bases d'une inclusion financière et d'un intéressement déterminé du secteur privé au financement via la Bourse, à travers notamment une révision en profondeur de son Règlement Général qui a été formellement approuvé par la COSUMAF en début d'année 2025 et qui abaisse de manière significative, les seuils d'exigibilité jadis imposés aux émetteurs potentiels souhaitant se financer par Appel Public à l'Epargne.

C'est donc l'occasion pour moi d'encourager l'équipe de Direction à redoubler d'effort et d'ardeur dans la promotion des financements via le marché financier à travers la promotion du Règlement Général récemment refondu.

La vulgarisation des dispositions du nouveau Règlement Général de la BVMAC à

travers une approche de proximité auprès des Patronats de la CEMAC dont les membres adhérents sont de potentiels émetteurs relevant du secteur privé, permettra au secteur privé de l'Afrique Centrale, nous en sommes convaincus, de mieux cerner les opportunités uniques de financement que seul le marché financier régional est en mesure de leur offrir. C'est aussi le sens que nous donnons au projet d'introduire en Bourse de la Holding du Groupe bancaire BGFI Bank, que nous avons annoncé au mois de décembre 2024. Cette opération, nous en restons persuadés, connaîtra son aboutissement au cours de l'année 2025. Et je puis assurer toutes les parties prenantes de l'écosystème du marché financier, de la détermination des actionnaires du Groupe BGFI Bank, mais aussi des autres actionnaires de la BVMAC, à renforcer dans les prochains mois, leur soutien à la dynamique de développement et de croissance de l'Entreprise de Marché communautaire qu'est la BVMAC.

Je ne saurais terminer mon propos sans renouveler, au nom du Conseil d'Administration et en mon nom personnel, nos remerciements renouvelés à l'attention des Hautes Autorités Publiques de la CEMAC, pour les soutiens multiformes que la Communauté apporte à la Bourse Régionale, ce puissant instrument de financement et d'intégration des économies de la sous-région. Mes remerciements vont aussi aux actionnaires de la BVMAC, que j'engage chacun à soutenir autant qu'il le peut, la trajectoire de développement de notre Bourse Régionale, aussi souvent que nécessaire et partout où besoin sera.



Henri-Claude OYINIA

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

FAITS MARQUANTS EN 2024

JANVIER



Participation à la Journée de l'Émetteur à Malabo (Guinée Equatoriale).

MARS



Co-organisation avec la Société Financière Internationale (IFC) du 10^e anniversaire de l'initiative « Ring The Bell for Gender Equality » de la WFE (World Federation of Exchanges) à l'occasion de la Journée internationale de la femme, et participation à la concertation organisée par la COSUMAF à Libreville, ayant abouti à la révision de la grille tarifaire des Acteurs du Marché Financier de l'Afrique Centrale.

FÉVRIER



Admission à la Cote des obligations de la société ALIOS FINANCE CAMEROUN baptisées « AFCM 2023 à Tranches Multiples ».

AVRIL



Participation à la 2^e édition de la cérémonie labélisée « CEMAC's Capital Market Awards », une initiative de la Lettre Sarl à Douala.



Participation de la BVMAC en qualité partenaire hôte de l'Africa Capital Market Forum (ACMF) organisé à Douala par la plateforme One AFRICA.



Participation au Congrès des Acteurs du Marché Financier (CAMF) organisé par l'Université Catholique de l'Afrique Centrale (Club Banque et Finance) à Yaoundé.



Participation au salon PROMOTE 2024 à Yaoundé.

MAI



Première participation officielle de la BVMAC au défilé du 1er mai à l'occasion de la Fête internationale du Travail (138^e édition).



Co-organisation avec l'AFD et la COSUMAF de l'atelier de restitution au MINFI des pré-requis dans la perspective de l'introduction en Bourse des quatre sociétés du portefeuille public camerounais désignées pour être introduites en Bourse à savoir : Aéroports du Cameroun (ADC), Cameroon Hotels Corporation (CHC), Port Autonome de Douala (PAD) et la SODECOTON.

JUIN



Animation à Pointe Noire à l'invitation du Patronat UNICONGO, d'un séminaire de promotion et de vulgarisation des opportunités de financement qu'offre le marché financier régional aux entreprises membres dudit Patronat congolais.

AOÛT



Première cotation de l'emprunt obligataire BDEAC (Emission « 6,20%-5,95%-4,70% Net 2024-2031 » à tranches multiples).

SEPTEMBRE



Participation au forum les « Jeudi Finance » organisé par Kori Asset Management (KAM) sur le thème : « Les EMF & Marchés Financiers : enjeux et opportunités en zone CEMAC ».

OCTOBRE



Participation aux journées « JOKORIE » (journées portes ouvertes) sur deux campus universitaires à Bonamoussadi (Institut Universitaire de la Côte) et à Akwa (Université Catholique Saint Jérôme).



Organisation d'un Talk Octobre Rose, dédié à la sensibilisation en interne (BVMAC) sur le cancer du sein et la lutte contre ce cancer.

NOVEMBRE



Participation à la conférence annuelle de l'ASEA (Association des Bourses Africaines) à Gaborone, organisée par Botswana Stock Exchange (BSE), sous le thème : « Fostering Transformation in Capital Markets Through Innovation ».



Organisation de plusieurs ateliers dédiés au renforcement des capacités des Acteurs du marché financier, animé par le Cabinet HORUS au siège de la Bourse.

DÉCEMBRE



Première cotation simultanée des emprunts obligataires de l'État Gabonais à tranches multiples émis en 2023 et 2024 (« EOG 6.25% NET 2023-2028 », « EOG 6% NET 2024-2027 », « EOG 6,5% NET 2024-2029 », « EOG 7,5% NET 2024-2031 », « EOG MT 6,60% NET 2024-2027 », « EOG MT 6,75% NET 2024-2028 », « EOG MT 7% NET 2024-2030 »), marquant l'aboutissement de la mise en conformité d'importantes opérations clôturées de longue date sur le marché primaire.



CHIFFRES CLÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024



Les indicateurs clés au 31 décembre 2024 reflètent une évolution contrastée de l'activité par rapport à l'exercice précédent. Le capital social est resté inchangé à 9,073 milliards FCFA ainsi que le nombre de sociétés cotées sur le Compartiment Actions qui est demeuré stable à six (6). La capitalisation boursière globale s'est établie en moyenne annuelle à 442,6 milliards FCFA, en léger recul (-4%) sur un an glissant, traduisant ainsi une baisse de la valorisation de la SOCAPALM, dont le cours moyen a fléchi en 2024, sans que cela puisse être compensé par la progression de la valorisation des sociétés SEMC et BANGE dont les cours affichaient de légères hausses. Incidemment, la capitalisation flottante a reculé de 3,3% pour s'établir à 64,3 milliards FCFA.

Sur le Compartiment des Obligations, l'encours des dettes cotées a augmenté de près de 15% pour s'établir à 1 490,8 milliards FCFA en fin de période, reflétant l'arrivée de nouvelles lignes obligataires (Alios Finance Cameroun, BDEAC, Etat du Gabon) et ce malgré le remboursement d'une ligne d'emprunt souverain de l'Etat du Gabon venue à échéance en octobre 2024.

S'agissant de l'activité de négociation boursière, l'année 2024 a été marquée par une forte contraction de la valeur des échanges sur le marché Actions. Celle-ci s'est établie à 622 millions FCFA, contre 3 960 millions FCFA en 2023. Cela représente une chute de -84%, après l'essor exceptionnel constaté en 2023 (+168% par rapport à 2022). Ce recul s'explique principalement par l'absence d'opérations de bloc similaires à celles qui ont boosté l'année 2023, ainsi que l'absence de nouvelles introductions en Bourse. Cependant, le nombre de transactions sur le marché Actions a augmenté de +43%, passant de 250 à 358 trades sur un an glissant, ce qui témoigne d'une forte activité même si les valeurs unitaires restent faibles. Le ratio de liquidité sur le marché Actions, qui est le rapport entre le volume échangé d'une valeur sur son flottant coté, a réplé à 1,05% en 2024, venant de

1,97% en 2023, confirmant la faible liquidité globale des actions cotées au cours de l'année 2024 ; les investisseurs privilégiant visiblement une stratégie de buy and hold (acheter et conserver).

En revanche, le marché obligataire a connu une activité plus soutenue. En effet, le volume de titres échangés a plus que doublé pour s'établir à 1,879 million d'obligations (contre 0,845 million en 2023). De même les valeurs transigées se sont établies à 16,897 milliards FCFA, en progression de +100% par rapport à 2023. Cette performance traduit la montée en puissance du marché des emprunts obligataires, portée par des rendements attractifs et généralement défiscalisés, la présence continue d'investisseurs institutionnels (banques et Asset Managers) et la confiance dans la signature des émetteurs souverains de la CEMAC.

Les rémunérations versées aux investisseurs sont restées importantes. Elles s'élèvent à 77,2 milliards FCFA d'intérêts versés aux porteurs d'obligations en 2024 (niveau quasi stable, +0,9% vs 2023), tandis que les dividendes versés aux actionnaires boursiers se sont élevés à 2, 831 milliards FCFA en légère baisse par rapport à 2023 (2,950 milliards FCFA).

Enfin, il est à noter une légère érosion du chiffre d'affaires de la BVMAC, qui ressort à 876 millions FCFA en 2024, soit une baisse de 1,8% par rapport à 2023, reflétant la diminution des commissions perçues sur les transactions et l'absence totale de commission d'introduction en Bourse sur le Compartiment Actions. En dépit de ce repli d'activité, la taille du bilan de la BVMAC s'est accrue à 7,317 milliards FCFA (+15%), portée principalement par l'apport du prêt communautaire versé par le FODEC. La Bourse a continué à investir dans les ressources humaines (27 employés à fin 2024 contre 23 un an plus tôt) pour soutenir sa croissance et son développement.



Au cours de l'exercice 2024, les activités de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) ont été menées dans un contexte international et régional devenu résilient aux tensions géopolitiques et commerciales im-
pliquants de grandes puissances.



A.1 ÉVOLUTION DES AGRÉGATS MACROÉCONOMIQUES

Sur le plan international, la croissance mondiale s'est consolidée avec un taux du PIB de 3,2% (venant de 3,3% en 2023), dans le même temps la pression inflationniste s'est sensiblement estompée, le taux d'inflation étant descendu à 5,8% sur l'ensemble de l'année, après un niveau de 7% en moyenne au cours de l'année 2023 selon les Perspectives du FMI à fin octobre 2024.

A l'échelle de la CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad), les principaux indicateurs macroéconomiques se sont aussi globalement bien comportés. Selon les services de la BEAC : i) le PIB régional en 2024 devrait progresser de 2,7% contre 2% en 2023, grâce à la bonne tenue des activités non pétrolières ; ii) les tensions inflationnistes devraient s'atténuer avec un taux de 4,4% en moyenne annuelle,

contre 5,6% en 2023 ; iii) la situation des finances publiques devrait s'améliorer, avec un solde budgétaire, base engagements, hors dons, excédentaire à 0,3% du PIB en 2024, après -0,3% du PIB un an plus tôt ; v) l'excédent du compte courant, dons officiels compris, devrait diminuer à 1,1% du PIB, après 1,4% un an auparavant ; vi) la masse monétaire devrait quant à elle augmenter de 15,5%, contre 9,1% en 2023 ; vii) le taux de couverture extérieure de la monnaie s'établirait en diminution à 71,2%, contre 74,8% à fin 2023 ; Enfin, viii) le niveau des réserves en mois d'importations de biens et services baisserait à 4,4 mois, contre 4,9 mois en 2023.



A.2 PERFORMANCE DES MARCHÉS FINANCIERS

Sur le plan international, l'année 2024 a été marquée par une dynamique de baisse des taux de rendement sur les marchés obligataires, et une bonne performance des marchés Actions où les indices les plus importants à savoir, MSCI World, S&P500, STOXX 600, TOPIX et MSCI Emerging Markets, sont restés orientés à la hausse sur l'ensemble de l'année 2024.

A l'échelle du continent africain, la Plateforme Daba Finance confirme de solides performances en 2024, avec plus de 15 indices clés clôturant l'année en forte hausse ; les plus fortes hausses ayant été enregistrées par les Bourses du Ghana, du Malawi, le Nigeria, le Kenya et la BRVM ainsi qu'il suit :

- Malawi (53,2%) et la Zambie ont connu une croissance de 42,6 % malgré la sécheresse et le ralentissement de l'expansion du PIB ;
- Nigeria a gagné 38 %, surmontant les difficultés rencontrées en milieu d'année en raison de la recapitalisation du secteur financier ;
- Kenya (33,7%) s'est fortement redressé au cours de la seconde moitié de l'année ;
- BRVM (indice composite) a augmenté de 27%, bénéficiant de la hausse des prix du cacao, de la reprise économique du Sénégal et de nouvelles cotations.

- Ghana (56%), grâce à un plan de sauvetage du FMI de 3 milliards de dollars, à la hausse des prix du cacao et à la bonne humeur des investisseurs ;

Les bonnes performances des Bourses Africaines mettent en évidence la capacité des marchés du continent à naviguer dans des paysages économiques complexes, mais aussi l'important des politiques sur la performance des Bourses. A titre d'exemple, la performance exceptionnelle du Ghana reflète l'impact positif des efforts de stabilisation fiscale, y compris un renflouement du FMI, tandis que le marché de la Zambie a démontré la confiance des investisseurs malgré les défis liés à l'agriculture. La reprise robuste du Nigeria, tirée par les secteurs du pétrole et du gaz et de l'assurance, souligne son rôle d'influenceur majeur du marché. De même, le marché kenyan a fait preuve d'adaptabilité malgré le ralentissement de la croissance du PIB, et l'indice composite de la BRVM a bénéficié de la reprise économique régionale et de la hausse des prix des matières premières. Cependant, des défis tels que les perturbations climatiques, les incertitudes politiques et les pressions fiscales restent des domaines critiques à traiter pour une croissance soutenue. Les perspectives pour 2025 dépendront de la manière dont ces économies continueront à équilibrer la croissance, la stabilité et les réformes tout en tirant parti des opportunités mondiales et régionales.

A l'échelle de la CEMAC,

Le **marché financier régional**, encore trop dépendant des émetteurs souverains, a continué à subir une concurrence exacerbée du marché monétaire (marché des titres publics où sont émis les Bons du Trésor Assimilables - BTA) et les Obligations du Trésor Assimilables - OTA), et des marchés de capitaux internationaux auxquels un Etat membre, qui sollicite habituellement le marché régional, a eu recours en 2024 pour lever des dettes en Eurobonds à hauteur de 335 Milliards FCFA.

Le marché financier régional a aussi été confronté à de fortes tensions de liquidité globale, dans un contexte de recours massifs et répétées de la part des Etats sur les marchés monétaire et financier. Ces tensions de liquidité ont eu comme conséquence immédiate, le relèvement significatif des taux d'intérêt qui sont des taux de rendement de l'épargne exigés par investisseurs aux émetteurs de titres. Enfin, dans la dynamique de modernisation du cadre réglementaire, le Régulateur (COSUMAF) a publié plusieurs Instructions valant textes d'application de certaines dispositions de son Règlement Général, et la grille tarifaire de Place a été révisée.



ACTIVITÉS DE LA BVMAC



Dans ce contexte général, les activités de la BVMAC au cours de l'exercice 2024 ont été marquées par les faits saillants suivants :

1. Intensification du dialogue avec les Autorités Publiques de la CEMAC, ce qui a abouti à des décisions structurantes ci-après :

- Accélération du chantier de création d'une entité privée appelée à exercer les activités de Dépositaire Central Unique (DCU) exercées à titre transitoire par la BEAC depuis 2019 ;
- Décaissement par le Fonds de Développement de la Communauté (FODEC) d'un montant d'1 milliard FCFA, au titre du prêt accordé par la CEMAC à la BVMAC pour soutenir la situation financière de l'Entreprise de Marché. Ce prêt a été mis à disposition en deux tranches de 500 millions FCFA ;
- Communication par l'État du Cameroun, en avril 2024, d'un plan d'apurement de ses arriérés vis-à-vis de la BVMAC pour un montant total de 2,290 milliards FCFA. Ce montant correspond aux factures établies dans le cadre des admissions en Bourse des divers emprunts obligataires émis par ledit Etat. Bien que la mise en œuvre de ce plan d'apurement n'ait pas été réalisée dans les délais prévus, son existence témoigne de la reconnaissance de cette créance et traduit la volonté de cet Etat membre d'honorer ses engagements dans un délai proche ; ce qui devrait améliorer la situation de trésorerie de la Bourse Régionale, restaurer la confiance des parties prenantes sur la fiabilité de cet instrument de financement et d'intégration économique communautaire, et permettre à la Bourse Régionale de poursuivre sereinement son plan de développement.

2. Admission à la cote au Compartiment C de nouvelles lignes obligataires ainsi qu'il suit : i) les obligations émises par Alios Finance Cameroun, ii) les obligations émises par la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) et, iii) les obligations émises par l'Etat Gabonais. Une cérémonie de première cotation a été organisée pour les emprunts des deux premiers émetteurs (le 5 février 2024 pour ALIOS et le 7 août 2024 pour BDEAC). Ces opérations ont enrichi le Compartiment obligataire et ont offert de nouvelles opportunités de diversification de portefeuilles aux investisseurs de la CEMAC ainsi qu'aux gérants de fonds d'actifs financiers.

3. Faible recours des Etats membres au financement obligataire au cours de l'exercice 2024. Seul, l'État du Gabon a effectué des levées de fonds sur le marché financier régional au cours de la période. Cette situa-

tion contraste avec les années précédentes où plusieurs Etats membres sollicitaient régulièrement le marché boursier. La situation de 2024 semble s'expliquer par le contexte budgétaire et financier de chaque Etat membre ainsi que par l'arbitrage des opportunités entre d'une part le marché financier régional et le marché monétaire, et d'autre part, le marché financier régional et les marchés financiers internationaux. Les besoins de financement exprimés dans les Lois de Finances respectives semblent toutefois augurer de meilleures perspectives pour les prochaines années.

4. Cotation tardive (30 décembre 2024) de plusieurs lignes d'emprunts obligataires émis par l'Etat Gabonais en 2023 et en 2024, pour un montant total de 372 milliards FCFA. Ce retard s'expliquait par la mise en conformité tardive de ces emprunts au mécanisme de sûreté décliné dans le Document d'Information. Cette régularisation, bien que tardive, a permis d'accroître l'encours des dettes obligataires cotées, tout en rendant ces nouveaux titres négociables sur le marché secondaire organisé. Cette situation souligne l'importance de respecter le nouveau délai de 30 jours fixé par la COSUMAF entre la date du closing d'un emprunt obligataire sur le marché primaire et sa date effective de première cotation.

5. Création par le Conseil d'Administration d'un Groupe de Travail chargé de mener une réflexion stratégique en vue de dynamiser et de développer le marché financier régional. Ce Groupe de Travail, mis en place en 2024, a élaboré une feuille de route ambitieuse couvrant divers axes : stimulation du marché secondaire (animation de la cote, nouvelles incitations pour les intermédiaires), élargissement de la base des investisseurs (campagnes de sensibilisation, produits d'épargne boursière, intégration du mobile money), accompagnement des potentielles introductions en bourse (formation des entreprises publiques et privées), etc. Les premières recommandations de ce groupe ont commencé à être mises en œuvre et devraient porter leurs fruits dans les années à venir, renforçant l'attractivité et la profondeur de la BVMAC.

6. Poursuite des actions de promotion du marché et du dialogue avec le Régulateur tout au long de l'année 2024, avec une intensification des efforts de communication et de formation des masses. Par ailleurs, de radio et de Télévision, conférence de presse, forums, séminaires, visites de la Bourse par des délégations d'étudiants de diverses Universités ont été organisées pour accroître la visibilité et la notoriété du marché financier régional, tout en incitant de nouveaux acteurs à y recourir.

7. Rédaction du Règlement Général de la BVMAC en collaboration avec les services de la COSUMAF. Des séances de travail ont eu lieu afin d'aligner le contenu de ce document aux évolutions réglementaires récentes et de simplifier certaines procédures tant pour les émetteurs, les intermédiaires que pour les investisseurs.

8. Renforcement des effectifs en ressources humaines avec le recrutement d'un Directeur des Marchés et de deux ingénieurs informaticiens à la Direction des Systèmes d'Information. Ces recrutements portent l'effectif total à 27, traduisant la montée en puissance de la structure et la volonté d'améliorer ses capacités techniques et opérationnelles.

9. Accélération de l'exécution du Budget d'Investissement 2024 avec deux projets majeurs qui ont été concrétisés : (1) Rénovation des 4^e et 5^e étages de l'immeuble siège désormais loués à UBC Bank (actionnaire de la BVMAC). Cette opération a généré des revenus locatifs additionnels et valorisé le patrimoine immobilier de la Bourse ; (2) Déploiement à Yaoundé d'un site de secours informatique (site de repli) afin de garantir la continuité des activités de cotation et de post-marché en cas d'indisponibilité du site principal. Cet investissement dans la redondance technique, améliore la résilience opérationnelle de la BVMAC et la sécurité des transactions.



B.1 ANALYSE DES ACTIVITÉS DU COMPARTIMENT ACTIONS

B.1.1 INTRODUCTION EN BOURSE

Aucune introduction en bourse n'a été réalisée au cours de l'année 2024. Ce constat met en évidence le défi persistant de l'aboutissement des programmes de privatisation par l'introduction en Bourse des sociétés du portefeuille public désignées par les Etats pour être introduites en bourse, et l'adhésion du secteur privé de la CEMAC à ce mode de financement en fonds propres par ouverture ou augmentation du capital social. Fort de ce qui précède, la physionomie du Compartiment Actions se présente comme ci-dessous.

TABLEAU 3 : PHYSIONOMIE GÉNÉRALE DU COMPARTIMENT ACTIONS À FIN DÉCEMBRE 2024

NOM DE LA VALEUR	QUANTITÉ D'ACTIONS		COURS	CAPITALISATION BOURSIÈRE GLOBALE (EN FCFA)	CAPITALISATION BOURSIÈRE FLOTTANTE (EN FCFA)
	Global coté	Flottant coté		31/12/2024	31/12/2024
SEMC	192 473	38 367	46 999	9 046 038 527	1 803 210 633
SAFACAM	1 242 000	248 400	26 300	32 664 600 000	6 532 920 000
SOCAPALM	4 575 789	787 080	46 000	210 486 294 000	36 205 680 000
LA RÉGIONALE	1 012 536	72 089	42 500	43 032 780 000	3 063 782 500
BANGE	558 960	50 000	207 300	115 872 408 000	10 365 000 000
SCG-RÉ	1 500 000	300 000	21 000	31 500 000 000	6 300 000 000
TOTAL				442 602 120 527	64 270 593 133

B.1.2 RADIATION D'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT ACTIONS

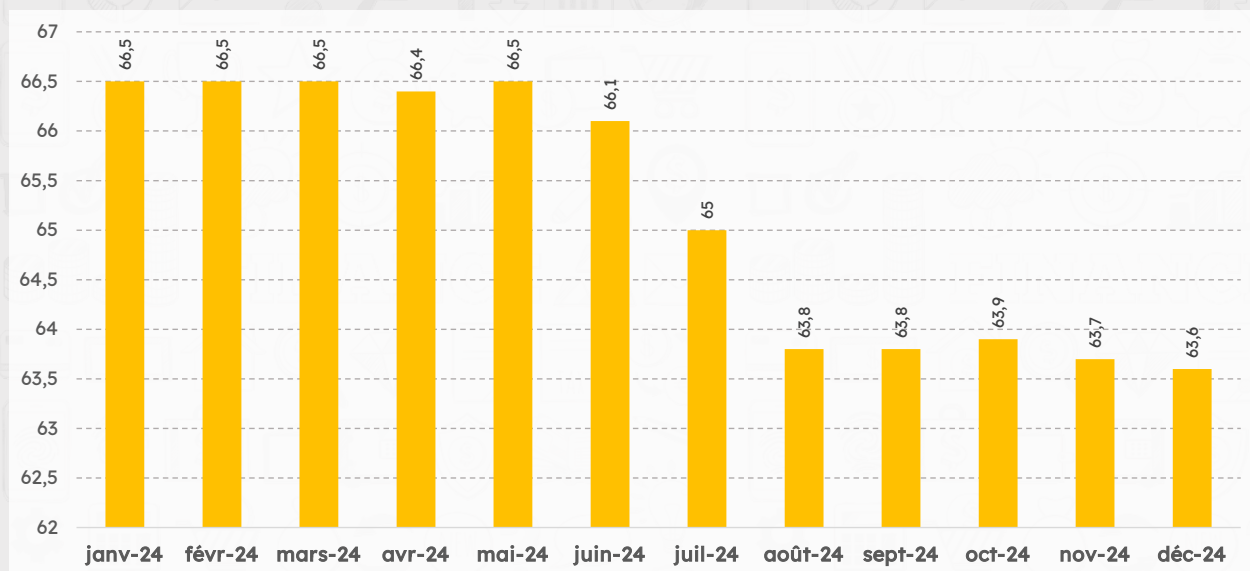
Aucune radiation n'est intervenue sur le compartiment Actions au cours de l'année 2024. Toutes les sociétés précédemment cotées ont maintenu leur présence en bourse.

B.1.3 ÉVOLUTION DE LA CAPITALISATION BOUSIÈRE (GLOBALE ET FLOTTANTE)

L'évolution annuelle de la capitalisation boursière (globale et flottante) des actions cotées est présentée dans le tableau et le graphique ci-dessous :

TABLEAU 4 : ÉVOLUTION DE LA CAPITALISATION BOUSIÈRE EN 2024 (FLOTTANTE & GLOBALE)

Actions cotées	FLOTTANT		GLOBAL		VARIATION (%)	
	Au 31/12/2023	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	Au 31/12/2024	Flottant	Global
SEMC	1 762 963 650	1 803 210 633	8 844 134 350	9 046 038 527	2,283%	2,283%
SAFACAM	6 582 600 000	6 532 920 000	32 913 000 000	32 664 600 000	-0,755%	-0,755%
SOCAPALM	39 432 708 000	36 205 680 000	229 247 028 900	210 486 294 000	-8,184%	-8,184%
LA REGIONALE	3 063 782 500	3 063 782 500	43 032 780 000	43 032 780 000	0,000%	0,000%
BANGE	10 355 500 000	10 365 000 000	115 766 205 600	115 872 408 000	0,092%	0,092%
SCG-RE	5 250 000 000	6 300 000 000	31 500 000 000	31 500 000 000	20,000%	0,000%
TOTAL	66 447 554 150	64 270 593 133	461 303 148 850	442 602 120 527	-3,28%	-4,05%



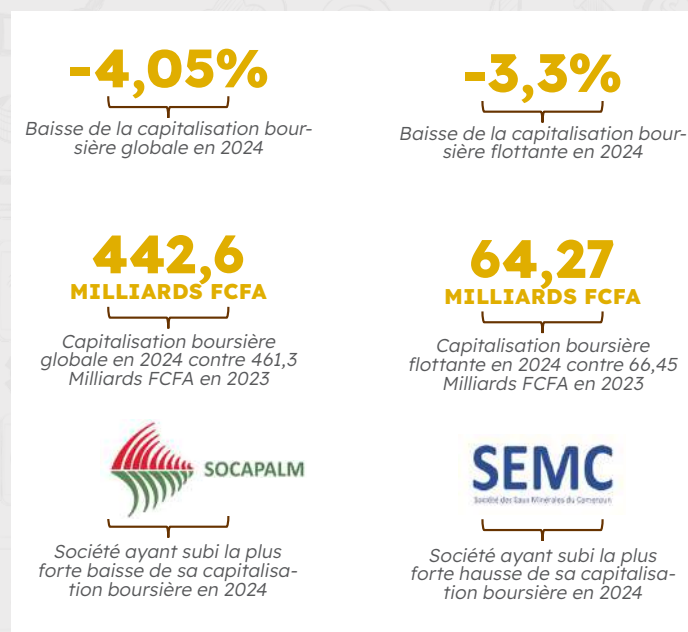
GRAPHIQUE 1 : ÉVOLUTION DU FLOTTANT EN 2024 (EN MILLIARDS DE FCFA)

En 2024, la capitalisation boursière globale a reculé de 4,05% pour s'établir à 442,6 milliards FCFA, venant de 461,3 milliards FCFA à fin 2023. De même, la capitalisation flottante a reculé de 3,3% pour s'établir à 64,27 milliards FCFA venant 66,45 milliards FCFA un an plus tôt. Cette contraction modérée de la valorisation globale masque toutefois des trajectoires contrastées par valeur comme cela est présenté ci-après :

- **SEMC** (secteur Boissons et eaux embouteillées) : La capitalisation boursière de la société a progressé de +2,3%. La valeur boursière du flottant a atteint 1,803 milliard FCFA, traduisant la hausse du cours de l'action (de 46 999 FCFA à fin 2023 à 49 000 FCFA environ à fin 2024, selon les données de cours moyens) et témoignant d'un regain d'intérêt pour le titre.
- **SAFACAM** (secteur Agro-industrie) : la société enregistre un léger repli de sa capitalisation boursière (-0,75%). Son cours est resté globalement stable, avec une très légère baisse (de 26 500 FCFA à 26 300 FCFA en clôture annuelle), ce qui explique la quasi-stagnation de sa valorisation (-0,75%).
- **SOCAPALM** (secteur Agro-industrie) : la société a subi la plus forte baisse de sa capitalisation boursière en 2024 (-8,18%). L'action SOCAPALM a corrigé notablement (en clôturant à 46 000 FCFA fin 2024 contre 50 100 FCFA un an plus tôt). Cette baisse reflète des prises de bénéfices après les hausses des années précédentes, dans un contexte de résultats financiers plus mitigés en 2024 pour la société, et explique l'essentiel du recul de la capitalisation globale du marché (SOCAPALM étant la plus grosse capitalisation de la BVMAC).
- **La Régionale** (secteur Bancaire) : la société affiche une capitalisation inchangée (0% de variation), son cours étant resté fixé à 42 500 FCFA tout au long de l'année, avec une liquidité très limitée. L'absence de variation indique que les investisseurs sont restés dans l'expectative, aucun signal majeur n'ayant entraîné de réévaluation de la valeur en 2024.
- **BANGE** (secteur Bancaire) : cette banque cotée connaît une consolidation de sa capitalisation boursière qui progresse symboliquement de +0,09%. Le cours du titre a très légèrement évolué pour s'établir à 207 300 FCFA à la clôture de l'année 2024 contre 206 700 FCFA en fin 2023, reflétant une confiance maintenue dans la banque par ses investisseurs eu égard notamment aux bons résultats traduits via son compte d'exploitation.

- **SCG-RÉ** (secteur de la Réassurance) : la capitalisation boursière globale de la société est restée identique à 31,5 milliards FCFA entre les deux périodes sous revue, car le cours est demeuré à 21 000 FCFA. La capitalisation flottante a toutefois bondi de +20%, traduisant l'augmentation de la part du capital détenue par le public qui est passée de 250 000 à 300 000 actions. Cette évolution résulte de la distribution gratuite d'actions intervenue en régularisation entre le 4 et le 6 décembre 2024, en faveur des actionnaires constituant le flottant. Cette opération s'inscrivait dans le cadre d'une augmentation de capital par incorporation de la prime d'émission décidée en Assemblée Générale. Ainsi, bien que le cours de l'action soit demeuré constant, la liquidité potentielle du titre SCG-RÉ s'est améliorée, avec un flottant augmenté à 6,3 milliards FCFA, venant de 5,25 milliards FCFA sur la période précédente.

En somme, l'année 2024 se clôture avec une légère érosion de la capitalisation globale des entreprises introduites en Bourse. Cette situation vient principalement de l'intense activité spéculative sur le titre SOCAPALM tout au long de l'année. Néanmoins, la structure de la capitalisation a connu une amélioration qualitative avec l'augmentation du flottant de SCG-RÉ, et la résilience de plusieurs titres phares. Le flottant total du marché se hisse à 64,3 milliards FCFA à la clôture de l'exercice 2024.



B.1.4 TRANSACTIONS DU COMPARTIMENT ACTIONS

Au cours de l'année, la BVMAC a organisé 252 séances de cotation (jours d'ouverture du marché) contre 160 séances de cotation en 2023. Cette augmentation significative du nombre de séances (près de +58%) résulte de la réforme mise en œuvre à partir du 11 décembre 2023, qui a fait passer la fréquence des cotations de 3 séances par semaine à 5 séances par semaine (du lundi au vendredi). Désormais, la BVMAC opère sur une base quotidienne comme la plupart des marchés financiers, ce qui est un progrès important en termes de disponibilité de l'infrastructure de marché pour les intermédiaires, les investisseurs et les émetteurs.

Malgré l'accroissement du nombre de jours de cotation en 2024, l'activité du compartiment Actions l'évolution de l'activité sur ce Compartiment est restée mitigée. Le nombre de transactions s'affiche en hausse mais les volumes échangés extériorisent une forte baisse par rapport leur niveau à 2023. Concrètement, 358 transactions concernant 15 762 actions ont été enregistrées sur l'année, contre 243 concernant 28 527 actions en 2023, soit une hausse du nombre de transactions de +47% et une baisse des quantités échangées de 44,7%.

L'augmentation du nombre de transactions témoigne d'une plus grande animation du marché en termes d'ordres et de trading, potentiellement favorisée par les cotations quotidiennes, l'effet de l'Indice boursier créé, et les actions de promotion et de vulgarisation menées tout au long de l'année. La baisse des quantités de titres échangés témoigne des stratégies d'investissements des porteurs encore trop axées sur le « buy and hold » ou acheter et garder. Cela étant, la valeur totale des échanges d'actions a chuté de -84%, passant de 3,96 milliards FCFA en 2023 à seulement 0,622 milliard FCFA en 2024. Les activités sur le Compartiment Actions

tardent à décoller du fait principalement d'un nombre limité de sociétés introduites en Bourse. Vivement que les 15 entreprises du portefeuille public des Etats membres finalisent leur processus d'introduction en Bourse et que le secteur privé s'approprie ce fabuleux instrument de financement en fonds propres sans endettement, éligible à de multiples incitations et notamment fiscales et bénéficiant d'un regard bien veillant des partenaires au développement et des gouvernements de la CEMAC.

5

Nombre de séances de cotation par semaine en 2024 contre 3 en 2023

252

Nombre de séances de cotation en 2024 contre 160 en 2023

0,622
MILLIARDS FCFA

Valeur des transactions en 2024 contre 3,96 Milliards FCFA en 2023

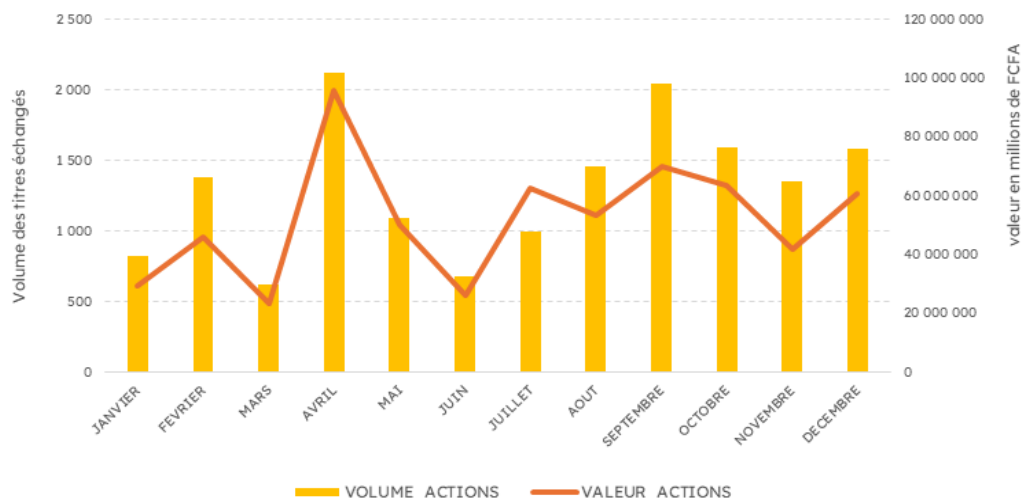
358

Nombre de transactions enregistrées en 2024 contre 243 en 2023

Le tableau ci-dessous et le graphique associé traduisent l'évolution des échanges sur le Compartiment A en 2024.

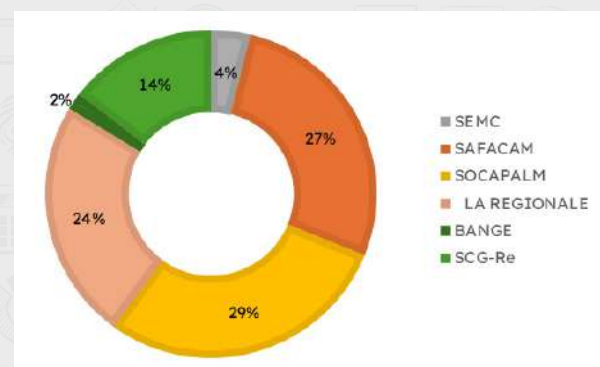
TABLEAU 5 : ÉVOLUTION DES ÉCHANGES SUR LE COMPARTIMENT « A »

ACTIONS COTÉES	VOLUME CUMULÉ (JANVIER À DÉCEMBRE)			VALEUR CUMULÉE (FCFA) (JANVIER À DÉCEMBRE)			NOMBRE DE TRANSACTIONS (JANVIER À DÉCEMBRE)		
	2023	2024	VARIATION (%)	2023	2024	VARIATION (%)	2023	2024	VARIATION (%)
SEMC	52	611	1075%	2 433 500	28 701 175	1079%	7	17	143%
SAFACAM	2 780	4 295	54%	69 190 950	114 312 395	65%	44	80	82%
SOCAPALM	5 418	4 557	-16%	269 625 630	216 996 905	-20%	78	111	42%
LA REGIONALE	1 306	3 734	186%	55 509 000	158 695 000	186%	79	87	10%
BANGE	17 021	265	-98%	3 522 560 870	54 924 000	-98%	12	8	-33%
SCG-Re	1 950	2 300	18%	40 945 000	48 534 000	19%	23	55	139%
TOTAL	28 527	15 762	-44,75%	3 960 264 950	622 163 475	-84%	243	358	47%



GRAPHIQUE 2: ÉVOLUTION DES ÉCHANGES SUR LE MARCHÉ ACTIONS EN 2024

Du côté des émetteurs et des intermédiaires, l'animation des titres cotés reste un défi à relever. Les Sociétés de Bourse ont intensifié leurs efforts commerciaux, mais la base d'investisseurs actifs demeure restreinte. Nous avons bon espoir que les initiatives en cours : Comptes-titres des pensionnés et actifs de la CNPS, campagnes de sensibilisation, digitalisation via le Mobile, élargiront graduellement la participation des particuliers aux échanges. En attendant, la BVMAC continue à assurer la transparence et le bon fonctionnement des négociations, même si les indicateurs de liquidité 2024 traduisent un marché étroit.

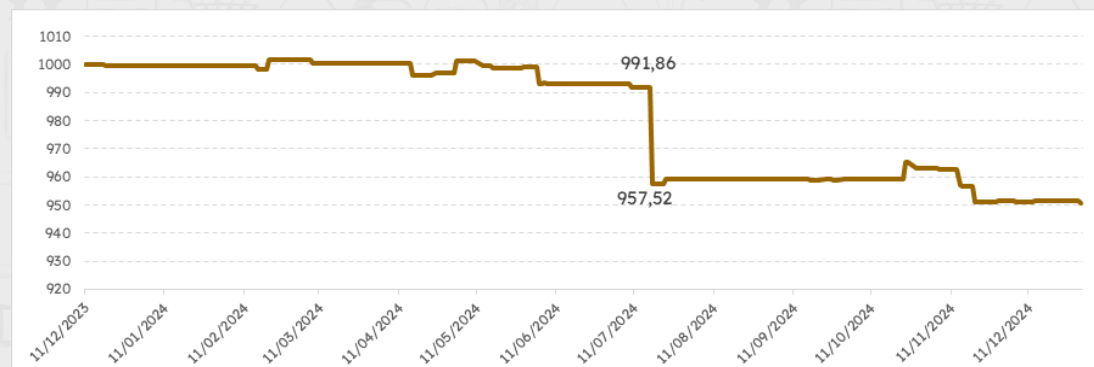


GRAPHIQUE 3 : POIDS DE LA VALEUR DES TRANSACTIONS SUR LE MARCHÉ DES ACTIONS EN 2024

B.1.5 ÉVOLUTION DE L'INDICE BOURSIER

La BVMAC a procédé au lancement de son premier indice boursier officiel, baptisé « BVMAC All Shares Index », base 1000 points au 11 décembre 2023. Cet indice composite reflète la performance de l'ensemble des actions cotées sur le marché régional. Sur l'année 2024, l'Indice boursier affiche une tendance baissière, une évolution corrélée aux variations de cours des différentes valeurs et de leurs pondérations dans la capitalisation globale.

En effet, à la clôture de 2024, l'indice s'est établi à 950,87 points, enregistrant baisse de 4,9% sur l'ensemble de l'année. Cette évolution est largement corrélée à la forte spéculation sur le titre de la SOCAPALM (valeur à forte capitalisation). En 2024, malgré la hausse du cours de l'action SEMC et la stabilité de celui de BANGE et de La Régionale, le recul de SOCAPALM a suffi à tirer l'indice vers le bas.



GRAPHIQUE 4 : ÉVOLUTION DE L'INDICE BVMAC-AS

B.1.6 ÉVOLUTION DE LA LIQUIDITÉ DES TITRES DE CAPITAL

TABLEAU 6 : ÉVOLUTION DU RATIO DE LIQUIDITÉ

LIBELLÉ	SEMC	SAFACAM	SOCAPALM	LA RÉGIONALE	BANGE	SCG-RÉ	TOTAL
Nombre de titres échangés 2023	52	2 780	5 418	1 306	17 021	1 950	28 527
Nombre de titres échangés 2024	611	4 295	4 557	3 734	265	2 300	15 762
Flottant circulant en 2023	38 367	248 400	787 080	72 089	50 000	250 000	1 445 936
Flottant circulant en 2024	38 367	248 400	787 080	72 089	50 000	300 000	1 495 936
Ratio de liquidité 2023	0,14%	1,12%	0,69%	1,81%	34,04%	0,78%	1,97%
Ratio de liquidité 2024	1,59%	1,73%	0,58%	5,18%	0,53%	0,77%	1,05%

Le ratio de liquidité affiche d'excellente performance pour les titres SEMC (+145bps), SAFACAM (+61bps) et LA RÉGIONALE (+337bps). A contrario, le ratio de liquidité des titres SOCAPALM, BANGE et SCG Ré dévisse respectivement de -11bps, -3351bps et -10bps sur un an glissant.

Fort de ce qui précède, le ratio de liquidité général de la Bourse qui s'est établi en fin d'année 2024 à +1,05% venant de +1,97% un an plus tôt soit un recul de 92bps. Ce repli se fonde sur la baisse des négociations sur deux valeurs BANGE et SOCAPALM.



B.2 ANALYSE DES ACTIVITÉS DU COMPARTIMENT OBLIGATIONS

B.2.1 ADMISSION À LA COTE

Au cours de l'année 2024 le compartiment obligations a connu quelques évolutions majeures de ses activités aussi bien en termes de nouvelles admissions à la Cote que de transactions.

S'agissant des nouvelles admissions à la Cote, ce Compartiment a enregistré l'arrivée de plusieurs lignes venant de trois déjà listés. Il s'agit de :

- L'emprunt obligataire de Alios Finance Cameroun (« AFCM 2023 à tranches multiples »), d'un montant total de 10 milliards FCFA,
- L'emprunt obligataire de la BDEAC 2024-2031 (« BDEAC 6,20%-5,95%-4,70% Net 2024-2031 »), d'un montant total de 100 milliards FCFA.

- Les emprunts obligataires de l'État du Gabon : (« EOG 6,25% NET 2023-2028 »), (« EOG 2024 À TRANCHES MULTIPLES ») et (« EOG MULTI-TRANCHES 2024-2030 ») pour un encours respectif de 154,6 milliards FCFA, 169,1 milliards FCFA et 48,44 milliards FCFA. L'admission au Compartiment « C » de ces trois emprunts à la Cote a permis à l'État Gabonais d'accroître sa part de marché sur la Bourse qui se situe en première place à la fin de l'année à hauteur de 41%, soit 606,1 milliards FCFA sur un encours total de 1 491 milliards FCFA de dettes obligataires cotées en Bourse.

5

Nombre de nouvelles lignes obligataires atteint en 2024 contre 7 en 2023



« AFCM 2023 à tranches multiples »



« BDEAC 6,20%-5,95%-4,70% Net 2024-2031 »



« EOG 6,25% NET 2023-2028 »
« EOG 2024 À TRANCHES MULTIPLES »
« EOG MULTI-TRANCHES 2024-2030 »

5 nouvelles valeurs pour un encours de dettes obligataires de 1491 MILLIARDS FCFA.



41%

La plus forte part de marché sur la Bourse en 2024

B.2.2 TRANSACTIONS DU COMPARTIMENT OBLIGATIONS

Sur l'ensemble de l'année 2024, 1 879 444 obligations ont été échangées, pour une valeur totale de 16,897 milliards FCFA, contre 844 749 obligations et 8,405 milliards FCFA en 2023. Ces chiffres traduisent une hausse de +122% en volume et +101% en valeur transigée.

Le marché obligataire reste plus actif en valeur absolue que le marché Actions (16,9 Mds FCFA vs 0,622 Md FCFA de valeur échangée). La progression des échanges obligataires en 2024 est un point très positif, traduisant une meilleure animation de ce compartiment et une plus grande attractivité des instruments à rendement fixe pour les investisseurs.

16,897

MILLIARDS FCFA

Valeur d'obligations
transigées en 2024, soit
une hausse de 101% par
rapport à 2023

1 879 444

Volume d'obligations
transigées en 2024, soit
une hausse de 122% par
rapport à 2023

B.2.3 ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DES DETTES COTÉES

L'encours des dettes cotées a évolué sous l'effet de nouvelles émissions et des tombées aux échéances figurant dans les tableaux d'amortissement et des radiations de certains emprunts arrivés à leur maturité terminale.

TABLEAU 7 : ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DES DETTES COTÉES EN 2024

OBLIGATIONS	Au 31/12/2023	Au 31/12/2024
EOG 6,25% NET 2019-2024	31 269 484 125	
«BDEAC 5,45% NET 2020-2027»	106 791 920 000	64 075 152 000
«EOCG 6,25% NET 2021-2026»	107 568 500 000	71 712 295 590
«EOG 6% NET 2021-2026»	140 912 708 438	93 941 805 625
«BDEAC 5,6% NET 2021-20228»	114 873 410 000	91 898 728 000
«ALIOS2 5,40% BRUT 2021-2025»	4 271 250 000	1 830 538 155
« ECMR 6,25% NET 2022-2029 »	232 650 000 000	230 300 000 000
«EOG 6,25% NET 2022-2028»	175 000 000 000	140 000 000 000
«EOTD 6,5% NET 2022-2027»	100 000 000 000	75 000 000 000
«BDEAC 6% NET 2022-20229»	110 856 330 000	110 856 330 000
« ECMR 5,8% NET 2023-2026 »	78 676 830 000	78 676 830 000
« ECMR 6% NET 2023-2027 »	61 514 680 000	61 514 680 000
« ECMR 6,75% NET 2023-2029 »	25 052 520 000	25 052 520 000
« ECMR 7,25% NET 2023-2031»	11 032 250 000	10 921 927 500
« BDEAC 6,20% NET 2024-2031 »		23 615 870 000
« BDEAC 5,95% NET 2024-2029 »		15 386 850 000
« BDEAC 4,70% NET 2024-2027 »		15 766 990 000
« ALIOS03 6,5% BRUT 2023-2028 »		3 473 030 000
« ALIOS04 6,00% BRUT 2023-2026 »		4 607 850 000
« EOG 6,25% NET 2023-2028 »		154 605 500 000
« EOG 6% NET 2024-2027 »		109 889 950 000
« EOG 6,5% NET 2024-2029 »		8 272 950 000
« EOG 7,5% NET 2024-2031 »		50 945 040 000
« EOG MT 6,60% NET 2024-2027 »		46 629 860 000
« EOG MT 6,75% NET 2024-2028 »		120 300 000
« EOG MT 7% NET 2024-2030 »		1 691 350 000
TOTAL	1 300 469 882 563	1 490 786 346 870

Au 31 décembre 2024, l'encours total des obligations cotées a atteint 1 490,8 milliards FCFA, en hausse d'environ +14,6% sur l'année, soit une variation positive de +190 milliards FCFA en valeur absolue. Cette hausse est corrélée à l'augmentation de l'encours à hauteur de 435 milliards FCFA issu de douze (12) lignes obligataires supplémentaires admises en cours d'année 2024 contre sept (7) lignes en 2023.

La hausse est atténuée par les remboursements et radiations enregistrés au cours de l'année 2024 par les six émetteurs à hauteur de 198,31 milliards FCFA.

En 2024, les émetteurs d'emprunts obligataires ont payé 77,22 milliards FCFA d'intérêts aux obligataires contre 76,56 milliards FCFA en 2023, en hausse de 0,86%.

77,22
MILLIARDS FCFA

Valeur des intérêts payés aux obligataires en 2024, soit une hausse de 0,86% par rapport à 2023

B.2.4 RADIATION DE VALEURS SUR LE COMPARTIMENT OBLIGATIONS

Une seule valeur a été radiée de ce Compartiment en 2024. Il s'agit de l'emprunt obligataire de l'État Gabonais dénommé « EOG 6,25% NET 2019-2024 » pour un encours de 31,27 milliards FCFA.

31,27
MILLIARDS FCFA

Encours total des obligations radiées en 2024



1 Valeur radiée de la cote « EOG 6,25% NET 2019-2024 »

B.3 PERFORMANCE GÉNÉRALE DES MARCHÉS ACTIONS ET OBLIGATIONS

B.3.1 MARCHÉ ACTIONS

a. TITRES « SEMC »

En 2024, le titre SEMC a affiché une évolution modérée dans un contexte de liquidité restreinte. Le cours est demeuré stable à 45 950 FCFA durant le premier trimestre, avant de s'apprécier progressivement pour atteindre 47 000 FCFA à partir de mai, niveau maintenu jusqu'en novembre. L'année

s'est clôturée à 46 999 FCFA, soit une variation annuelle de +2,28 %. Cette dynamique s'inscrit dans un profil de cotation caractérisé par une fréquence d'échanges limitée sur ce titre, sans fluctuation marquée au cours de l'exercice.

TABEAU 8 : PRINCIPAUX CHIFFRES DE LA SOCIÉTÉ SEMC EN 2024

Actionnariat

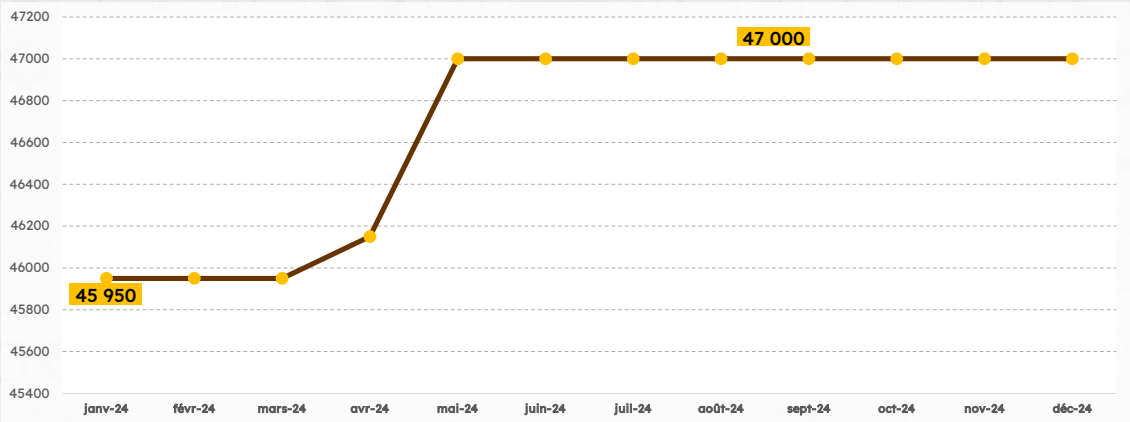
Nominatif pur (noyau dur) : 80,07%
Bloc Flottant : 19,93%
Nombre total de titres : 192 473

Capitalisation boursière de clôture au 31 décembre 2024

9,046 MILLIARDS FCFA

Performance (SEMC/Marché)

Ratio de liquidité : 1,59%
Cours d'ouverture : 45 950 FCFA
Cours de clôture : 46 999 FCFA
Haut sur l'année : 47 000 FCFA
Bas sur l'année : 45 950 FCFA
CMA 52 semaines : 46 667,306 FCFA
Dividende net actionnariat boursier : 540 FCFA
(Rapport AGO SEMC)



GRAPHIQUE 5 : ÉVOLUTION DU COURS MOYEN SEMC 2024 (EN FCFA)

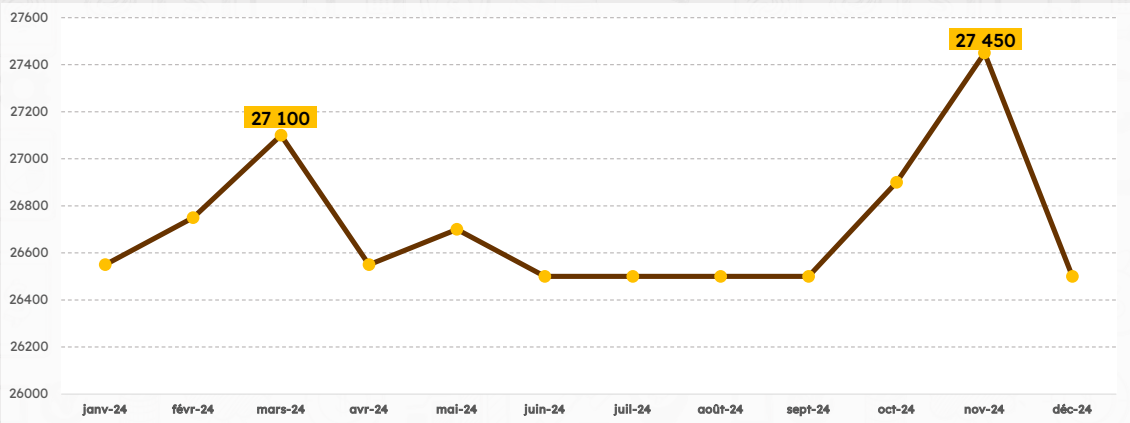
b. TITRES « SAFACAM »

L'action SAFACAM a enregistré en 2024 une évolution globalement stable, dans un contexte de liquidité modérée (ratio de liquidité : 1,73 %). Le titre a ouvert l'exercice à 26 500 FCFA et s'est inscrit dans une bande de fluctuation étroite tout au long de l'année, oscillant entre un plus bas mensuel de 26 494 FCFA (décembre) et un pic à 27 450 FCFA (novembre). Malgré quelques variations ponctuelles

en mars, octobre et novembre, les cours se sont globalement maintenus autour du seuil de 26 500 FCFA, traduisant une activité de marché peu volatile. L'action clôture l'année à son niveau d'ouverture, soit 26 500 FCFA, affichant une variation nulle sur l'année.

TABEAU 9 : PRINCIPAUX CHIFFRES DE LA SOCIÉTÉ SAFACAM EN 2024

Actionnariat	Nominatif pur (noyau dur) : 80% Bloc Flottant : 20% Nombre total de titres : 1 242 000
Capitalisation boursière de clôture au 31 décembre 2024	32,665 MILLIARDS FCFA
Performance (SAFACAM/Marché)	Ratio de liquidité : 1,73% Cours d'ouverture : 26 500 FCFA Cours de clôture : 26 500 FCFA Haut sur l'année : 28 000 FCFA Bas sur l'année : 26 000 FCFA CMA 52 semaines : 26 704,781 FCFA Dividende net actionnariat boursier : 1 780 FCFA (Rapport AGO SAFACAM)



GRAPHIQUE 6 : ÉVOLUTION DU COURS MOYEN SAFACAM EN 2024 (EN FCFA)

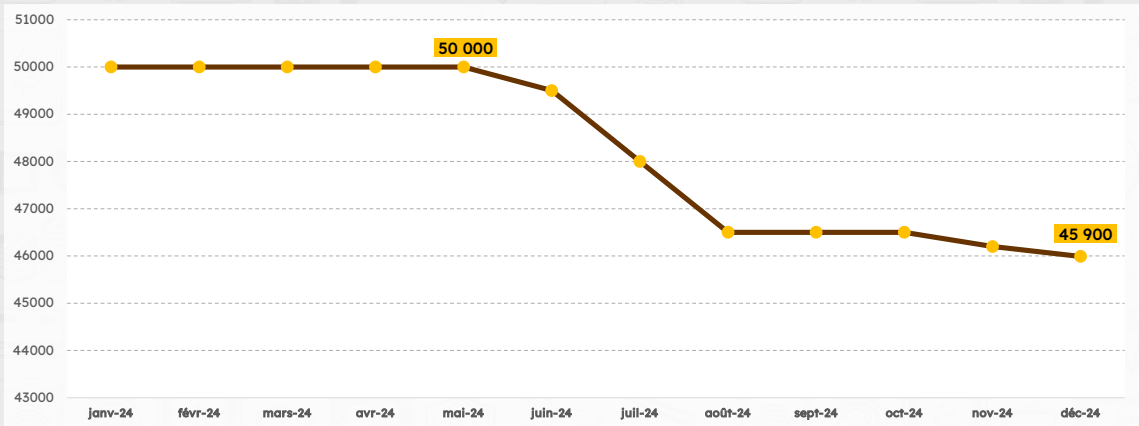
c. TITRES « SOCAPALM »

Le titre SOCAPALM a suivi en 2024 une trajectoire de repli progressif, dans un contexte de faible liquidité (ratio de 0,58 %). Après une phase de stabilité autour de 50 000 FCFA observée sur les cinq premiers mois, le cours a entamé une décrue régulière à partir de juin, atteignant 45 990 FCFA en fin d'exercice. Cette évolution s'est accompagnée d'une baisse cumulée de -8,17 % sur l'année, le cours de clôture étant inférieur au niveau d'ouverture fixé à 50 100 FCFA. La séquence mensuelle révèle une détérioration gra-

duelle de la valorisation du titre, sans rebond significatif, avec un plus haut annuel atteint dès janvier (50 100 FCFA). En l'absence de catalyseurs ou de volumes significatifs, la courbe de SOCAPALM reflète un glissement continu vers un niveau de prix plus bas, désormais installé sous les 46 500 FCFA depuis le troisième trimestre.

TABLEAU 10 : PRINCIPAUX CHIFFRES DE LA SOCIÉTÉ SOCAPALM EN 2024

Actionnariat	Nominatif pur (noyau dur) : 82,80%
	Bloc Flottant : 17,20%
	Nombre total de titres : 4 575 789
Capitalisation boursière de clôture au 31 décembre 2024	210,486 MILLIARDS FCFA
Performance (SOCAPALM/Marché)	Ratio de liquidité : 0,58%
	Cours d'ouverture : 50 100 FCFA
	Cours de clôture : 46 000 FCFA
	Haut sur l'année : 50 100 FCFA
	Bas sur l'année : 45 955 FCFA
	CMA 52 semaines : 48 286,762 FCFA
	Dividende net actionnariat boursier : 2 225 FCFA (Rapport AGO SOCAPALM)



GRAPHIQUE 7 : ÉVOLUTION DU COURS MOYEN SOCAPALM EN 2024 (EN FCFA)

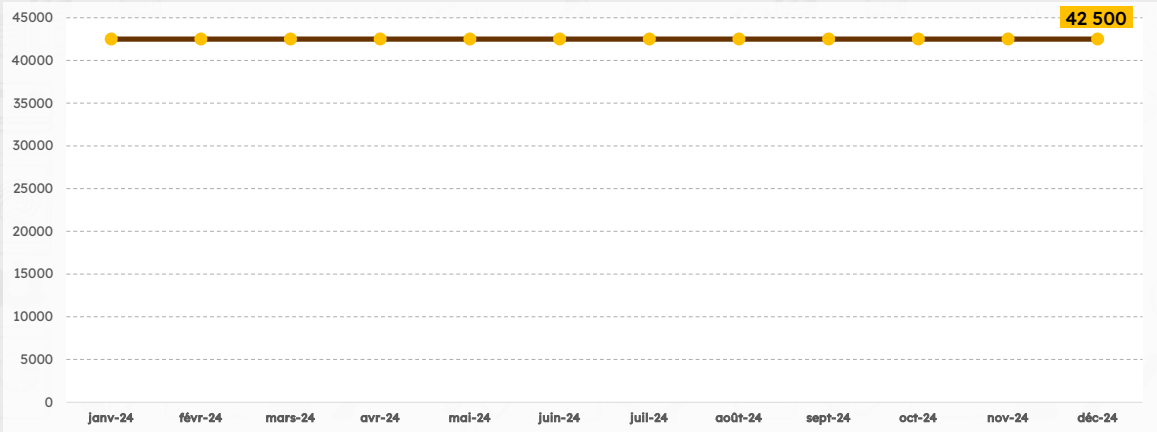
d. TITRES « LA RÉGIONALE »

Au cours de l'exercice 2024, le titre La Régionale Bank est resté parfaitement stable, se maintenant à 42 500 FCFA durant les douze mois de l'année. Aucune évolution du prix n'a été observée. Ce profil plat traduit une absence d'évolution dans la valorisation du titre, avec une variation an-

nuelle nulle entre le cours d'ouverture et le cours de clôture. Dans ce contexte, la dynamique du titre est restée figée tout au long de l'année, sans fluctuation ni signal de tendance.

TABEAU 11 : PRINCIPAUX CHIFFRES DE LA SOCIÉTÉ LA RÉGIONALE BANK EN 2024

Actionnariat	Nominatif pur (noyau dur) : 92,88% Bloc Flottant : 7,12% Nombre total de titres : 1 012 536
Capitalisation boursière de clôture au 31 décembre 2024	43,033 MILLIARDS FCFA
Performance (LA RÉGIONALE BANK/Marché)	Ratio de liquidité : 5,18% Cours d'ouverture : 42 500 FCFA Cours de clôture : 42 500 FCFA Haut sur l'année : 42 500 FCFA Bas sur l'année : 42 500 FCFA CMA 52 semaines : 42 500 FCFA Dividende net actionnariat boursier : Néant



GRAPHIQUE 8 : ÉVOLUTION DU COURS MOYEN LA RÉGIONALE BANK DE 2023 À 2024 (EN FCFA)

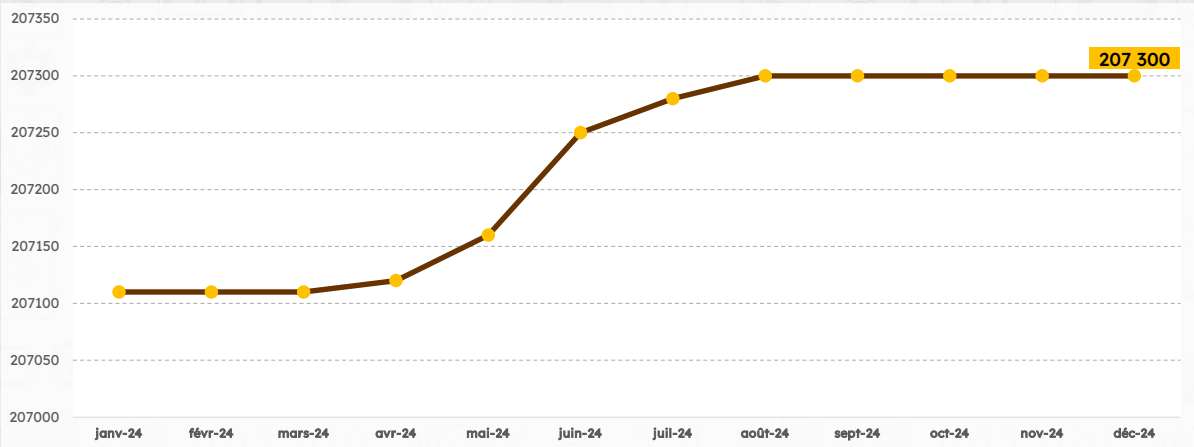
e. TITRES « BANGE »

Le titre BANGE a affiché une trajectoire ascendante modérée en 2024. Après un début d'année stable à 207 110 FCFA durant le premier trimestre, le cours a connu une série de hausses mensuelles progressives à partir d'avril, pour atteindre 207 300 FCFA en août, niveau auquel il s'est maintenu jusqu'en décembre. Cette évolution se traduit par

une appréciation annuelle de +0,09 %. Bien que la variation en pourcentage demeure marginale, la régularité de la progression et la stabilité en fin d'exercice traduisent une certaine résilience du titre, malgré un ratio de liquidité encore limité à 0,53 %. Le cours moyen annuel s'établit à 207 220 FCFA, légèrement supérieur au niveau d'ouverture.

TABEAU 12 : PRINCIPAUX CHIFFRES DE LA SOCIÉTÉ BANGE EN 2024

Actionnariat	Nominatif pur (noyau dur) : 91,05% Bloc Flottant : 8,95% Nombre total de titres : 558 960
Capitalisation boursière de clôture au 31 décembre 2024	115,872 MILLIARDS FCFA
Performance (BANGE/Marché)	Ratio de liquidité : 0,53% Cours d'ouverture : 207 110 FCFA Cours de clôture : 207 300 FCFA Haut sur l'année : 207 300 FCFA Bas sur l'année : 207 110 FCFA CMA 52 semaines : 207 220,464 FCFA Dividende net actionnariat boursier : 4 025,3 FCFA



GRAPHIQUE 9 : ÉVOLUTION DU COURS MOYEN BANGE EN 2024 (EN FCFA)

f. TITRES « SCG-Ré »

Le cours de l'action SCG-Ré est resté globalement stable en 2024, s'établissant à 21 000 FCFA durant la majeure partie de l'exercice. Une légère hausse a été observée entre juillet et octobre, avec un pic à 21 500 FCFA en août

et septembre, avant un retour au niveau initial au cours des deux derniers mois de l'année. Le titre clôture ainsi l'exercice à son niveau d'ouverture, traduisant une performance annuelle stable.

TABLEAU 13 : PRINCIPAUX CHIFFRES DE LA SOCIÉTÉ SCG-RÉ EN 2024

Actionnariat

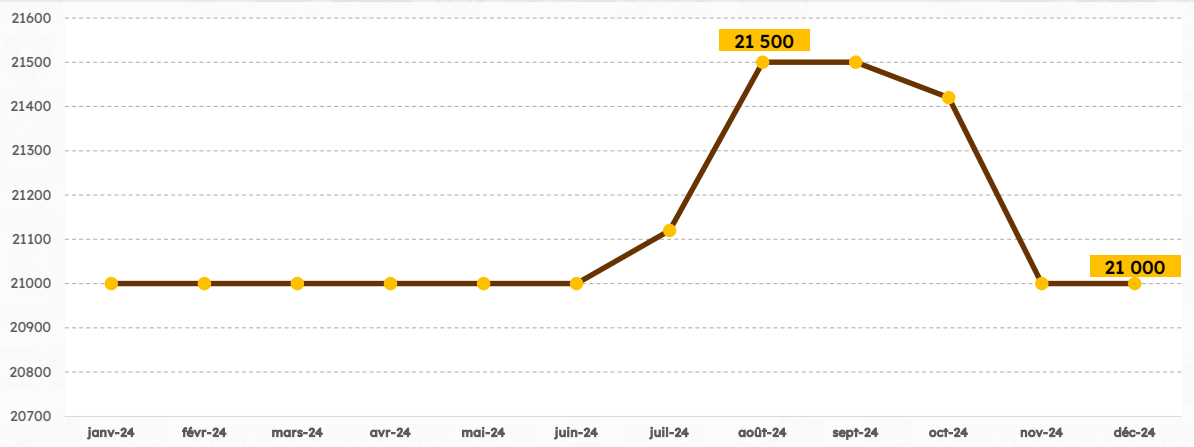
Nominatif pur (noyau dur) : 80,00%
Bloc Flottant : 20,00%
Nombre total de titres : 1 500 000

Capitalisation boursière de clôture au 31 décembre 2024

31,500 MILLIARDS FCFA

Performance (SCG-Ré/Marché)

Ratio de liquidité : 0,77%
Cours d'ouverture : 21 000 FCFA
Cours de clôture : 21 000 FCFA
Haut sur l'année : 21 500 FCFA
Bas sur l'année : 21 000 FCFA
CMA 52 semaines : 21 132,514 FCFA
Dividende net actionnariat boursier : 481,3 FCFA



GRAPHIQUE 10 : ÉVOLUTION DU COURS MOYEN SCG-RÉ EN 2024 (EN FCFA)

B.3.2 MARCHÉ OBLIGATIONS

a. LIGNES D'EMPRUNTS COTÉS au 31 /12/2024

TABLEAU 14 : LISTE DES TITRES DE CRÉANCE COTÉS À LA BVMAC À FIN 2024

ANNÉE D'ÉMISSION	ÉMETTEUR	LIBELLÉS	TAUX DU COUPON (%)	MONTANTS LEVÉS	NOMBRE DE TITRES	VALEUR NOMINALE AU 31/12/23	COURS AU 31/12/2023
2020	BDEAC	BDEAC 5,45% NET 2020 - 2027	5,45%	106 791 920 000	10 679 192	8000,00	100,00
2021	ETAT DU CONGO	EOCG 6,25% NET 2021-2026	6,25%	113 230 000 000	11 323 000	6 666,67	95,00
2021	ETAT DU GABON	EOG 6% NET 2021-2026	6,00%	188 827 750 000	18 882 775	5 000,00	99,50
2021	BDEAC	BDEAC 5,6% NET 2021-2028	5,60%	114 873 410 000	11 487 341	8000,00	100,00
2021	ALIOS FINANCE	ALIOS02 5.40% BRUT 2021-2025	5,40%	8 542 500 000	854 250	2142,86	100,00
2022	ETAT DU CAMEROUN	ECMR 6,25% NET 2022-2029	6,25%	235 000 000 000	23 500 000	10 000,00	98,00
2022	BDEAC	BDEAC 6% NET 2022-2029	6,00%	110 856 330 000	11 085 633	10000,00	100,00
2022	ETAT DU GABON	EOG 6,25% NET 2022-2028	6,25%	175 000 000 000	17 500 000	8 000,00	100,00
2022	ETAT DU TCHAD	EOTD 6,5% NET 2022-2027	6,50%	100 000 000 000	10 000 000	7 500,00	100,00
2023	ETAT DU CAMEROUN	ECMR7 5,8% NET 2023-2026	5,80%	78 676 830 000	7 867 683	10 000,00	100,00
2023	ETAT DU CAMEROUN	ECMR 6.00% NET 2023-2027	6,00%	61 514 680 000	6 151 468	10 000,00	100,00
2023	ETAT DU CAMEROUN	ECMR 6,75% NET 2023-2029	6,75%	25 052 520 000	2 505 252	10 000,00	100,00
2023	ETAT DU CAMEROUN	ECMR 7.25% NET 2023-2031	7,25%	11 032 250 000	1 103 225	10 000,00	99,00
2023	ETAT DU GABON	EOG 6,25% NET 2023-2028	6,25%	154 605 500 000	15 460 550	10 000,00	100,00
2024	ETAT DU GABON	EOG 6% NET 2024-2027	6,00%	109 889 950 000	10 988 995	10 000,00	100,00
2024	ETAT DU GABON	EOG 6,5% NET 2024-2029	6,50%	8 272 950 000	827 295	10 000,00	100,00
2024	ETAT DU GABON	EOG 7,5% NET 2024-2031	7,50%	50 945 040 000	5 094 504	10 000,00	100,00
2024	ETAT DU GABON	EOG MT 6,60% NET 2024-2027	6,60%	46 629 860 000	4 662 986	10 000,00	100,00
2024	ETAT DU GABON	EOG MT 6,75% NET 2024-2028	6,75%	120 300 000	12 030	10 000,00	100,00
2024	ETAT DU GABON	EOG MT 7% NET 2024-2030	7,00%	1 691 350 000	169 135	10 000,00	100,00
2024	BDEAC	BDEAC 6,20% NET 2024-2031	6,20%	23 615 870 000	2 361 587	10000,00	100,00
2024	BDEAC	BDEAC 5,95% NET 2024-2029	5,95%	15 386 850 000	1 538 685	10000,00	100,00
2024	BDEAC	BDEAC 4,70% NET 2024-2027	4,70%	15 766 990 000	1 576 699	10000,00	100,00
2024	ALIOS FINANCE	ALIOS03 6,5% BRUT 2023-2028	6,50%	3 473 030 000	347 303	10000,00	100,00
2024	ALIOS FINANCE	ALIOS04 6,00% BRUT 2023-2026	6,00%	4 607 850 000	460 785	10000,00	100,00

À fin 2024, le Compartiment Obligations compte 6 émetteurs disposant ensemble 25 lignes obligataires admises aux négociations. L'encours des dettes cotées s'est établi à 1491 milliards FCFA contre 1 300 milliards un an plus tôt, soit une augmentant de 14,63%.

La composition des 25 lignes obligataires se présente comme suit :

- ▶ 16 lignes d'obligations souveraines : États du Cameroun (5), Etat du Congo (1), Etat du Gabon (9) et Etat du Tchad (1) ;
- ▶ 06 lignes d'obligations régionales inscrites au nom de la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) et ;
- ▶ 03 lignes d'obligations privées émises par la société Alios finance Cameroun.

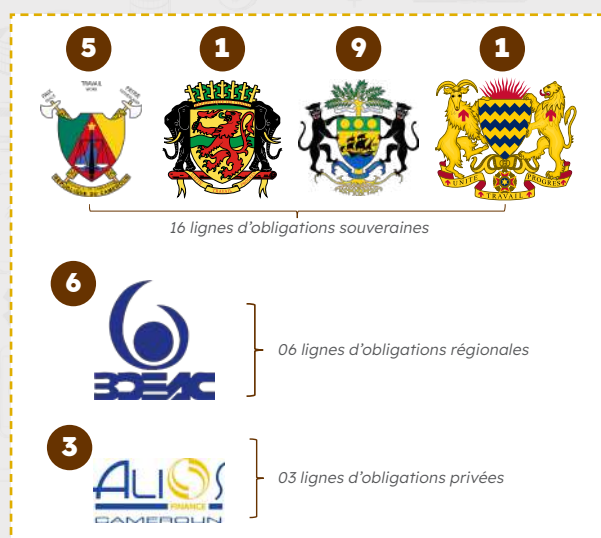


TABLEAU 15 : ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DES DETTES PAR TYPE D'EMPRUNTS EN 2024

EMPRUNTS COTÉS	AU 31/12/2022	AU 31/12/2023	AU 31/12/2024	VARIATION 2024-2023 (%)
Souverains (États)	641 416 079 500	963 676 972 563	1 159 275 008 715	20,30%
Privés (Corporates)	9 156 403 845	4 271 250 000	9 911 418 155	132,05%
Organismes régionaux	221 654 650 808	332 521 660 000	321 599 920 000	-3,28%
TOTAL	872 227 134 153	1 300 469 882 563	1 490 786 346 870	14,63%

L'évolution de l'encours sur le marché obligataire est corrélée à la forte hausse du montant des emprunts privés de la société Alios Finance Cameroun (+132,05%) et à la progression de 20,3% de l'encours des emprunts souverains portés par l'Etat Gabonais. Ces évolutions ont compensé le recul (-3,3%) de l'encours des emprunts de la BDEAC malgré l'admission de trois nouvelles lignes obligataires en 2024 au nom de cet émetteur.

En 2024, les 77,22 milliards FCFA d'intérêts versés aux obligataires en 2024 proviennent des sources suivantes, États : Cameroun (25,43 milliards FCFA), Congo (7,08 milliards

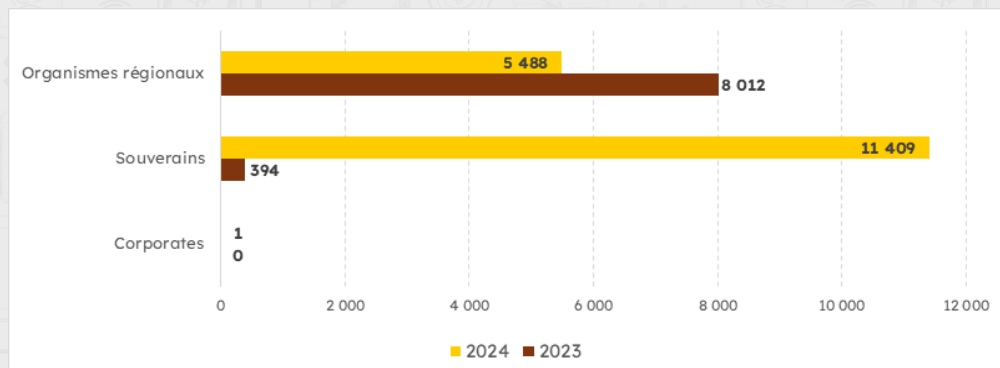
FCFA), Gabon (21,41 milliards FCFA) et Tchad (4,88 milliards FCFA) ; BDEAC (57 milliards FCFA) et Alios Finance Cameroun (0,68 milliard FCFA). Les amortissements du capital effectués tout au long de l'année se sont élevés à 198,31 milliards FCFA.

Comme les années précédentes, les États de la CEMAC prennent la tête de l'animation du marché obligataire avec un encours de 1 159 milliards FCFA en 2024, représentant +78% du montant total des dettes cotées à la BVMAC contre 964 milliards FCFA à +74% un an plus tôt.

b. ÉVOLUTION DES ÉCHANGES DE TITRES SUR LE MARCHÉ OBLIGATAIRE

TABLEAU 16 : ÉVOLUTION DES TRANSACTIONS SUR LE COMPARTIMENT « C »

	VOLUME CUMULÉ (JANVIER À DÉCEMBRE)		VALEUR CUMULÉE (FCFA) (JANVIER À DÉCEMBRE)		NOMBRE DE TRANSACTIONS (JANVIER À DÉCEMBRE)		VARIATION 2024/2023 (%)		
Obligations cotées	2023	2024	2023	2024	2023	2024	VOLUME	VALEUR	Nombre de transactions
ALIOS02 5.40% BRUT 2021-2025									
ALIOS03 6,5% BRUT 2023-2028		50		500 000		1			
ALIOS04 6,00% BRUT 2023-2026		60		600 000		1			
BDEAC 5,45% NET 2020 - 2027	501 000	5 000	5 010 000 000	40 000 000	2	1	-99,00%	-99,20%	-50,00%
BDEAC 5,6% NET 2021-2028	300 070	50	3 000 700 000	500 000	2	1	-99,98%	-99,98%	-50,00%
BDEAC 6% NET 2022-2029	100	544 200	1 000 000	5 441 800 000	1	4	544100,00%	544080%	300,00%
BDEAC 6,20% NET 2024-2031									
BDEAC 5,95% NET 2024-2029		275		2 750 000		1			
BDEAC 4,70% NET 2024-2027		250		2 500 000		1			
EOCG 6,25% NET 2021-2026		50 050		317 166 682		3			
ECMR 7.25% NET 2023-2031		10 500		103 950 000		1			
ECMR 6,25% NET 2022-2029	36 411	342 688	352 876 600	3 425 496 000	12	10	841,17%	870,73%	-16,67%
ECMR7 5,8% NET 2023-2026	4	50	40 000	500 000	1	2	1150,00%	1150%	100,00%
ECMR 6.00% NET 2023-2027	892	75 071	8 920 000	750 710 000	2	9	8316,03%	8316,03%	350,00%
ECMR 6,75% NET 2023-2029		500 000		5 000 000 000		1			
EOG 6,25% NET 2019-2024	6 000	200 000	29 700 000	500 000 000	1	1	3233,33%	1583,50%	0,00%
EOG 6% NET 2021-2026									
EOG 6,25% NET 2022-2028	150	151 000	1 500 000	1 309 600 000	2	3	100566,67%	87206,67%	50,00%
EOG 6,25% NET 2023-2028									
EOG 6% NET 2024-2027									
EOG 6,5% NET 2024-2029									
EOG 7,5% NET 2024-2031									
EOG MT 6,60% NET 2024-2027									
EOG MT 6,75% NET 2024-2028									
EOG MT 7% NET 2024-2030									
EOTD 6,5% NET 2022-2027	122	200	1 220 000	1 500 000	3	3	63,93%	22,95%	0,00%
TOTAL	844 749	1 879 444	8 405 956 600	16 897 572 682	26	43	122,485%	101,02%	65,38%



GRAPHIQUE 11 : ÉVOLUTION DE LA VALEUR DES TRANSACTIONS SUR LE MARCHÉ OBLIGATAIRE

Sur l'ensemble de l'année 2024, le marché obligataire a continué dans la dynamique de l'année précédente. En effet, le volume de titres échangés et le nombre des transactions ont affiché une hausse respectivement de +122,46% et +65,38% sur un an glissant. Cette bonne performance est corrélée à une transaction sur dossier autorisée par la BV-MAC le 19 janvier 2024 ; 1 480 708 obligations ont été transigées pour une valeur de 13,28 milliards FCFA représentant +79% de la valeur totale transigée en 2024. Il s'agissait des valeurs « **BDEAC 6% NET 2022-2029** » (5 milliards FCFA), « **ECMR 6,25% NET 2022-2029** » (2,8 milliards FCFA), « **ECMR 6,75% NET 2023-2029** » (5 milliards FCFA) et « **EOG 6,25% NET 2022-2028** » (0,5 milliard FCFA). Cette transaction sur dossier est une transaction particulière qui a nécessité l'enregistrement d'une négociation préalablement convenue par une Société de Bourse. En fin d'année 2024, la valeur transigée s'est hissée à 16,9 milliards FCFA (pour 25 lignes obligataires cotées) venant de 8,41 milliards

FCFA (pour 14 lignes obligataires cotées), soit une variation positive de +101,02%.

Au cours de l'année sous revue, les négociations effectuées sur le Compartiment Obligations ont porté sur les seize (16) valeurs suivantes : « **ALIOS03 6,5% BRUT 2023-2028** », « **ALIOS04 6,00% BRUT 2023-2026** », « **BDEAC 5,45% NET 2020 – 2027** », « **BDEAC 5,6% NET 2021-2028** », « **BDEAC 6% NET 2022-2029** », « **BDEAC 5,95% NET 2024-2029** », « **BDEAC 4,70% NET 2024-2027** », « **EOCG 6,25% NET 2021-2026** », « **ECMR 7.25% NET 2023-2031** », « **ECMR 6,25% NET 2022-2029** », « **ECMR 5,8% NET 2023-2026** », « **ECMR 6.00% NET 2023-2027** », « **ECMR 6,75% NET 2023-2029** », « **EOG 6,25% NET 2019-2024** », « **EOG 6,25% NET 2022-2028** », « **EOTD 6,5% NET 2022-2027** ».

c. ADMISSIONS DES TITRES SUR LE COMPARTIMENT « C »

TABEAU 17 : NOUVELLES ADMISSIONS À LA COTE

ÉMETTEUR	CODE ISIN	DÉNOMINATION	VALEUR NOMINALE (EN FCFA)	DATE D'INTRODUCTION	MONTANT (EN FCFA)
ALIOS FINANCE	CM0000020412	ALIOS03 6,5% BRUT 2023-2028	10 000	5-févr.-24	5-févr.-24
	CM0000020404	ALIOS04 6,00% BRUT 2023-2026	10 000		4 607 850 000
BANQUE DE DEVELOP- PEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE	CG0000020469	BDEAC 6,20% NET 2024-2031	10 000	7-août-24	7-août-24
	CG0000020436	BDEAC 5,95% NET 2024-2029	10 000		15 386 850 000
	CG0000020444	BDEAC 4,70% NET 2024-2027	10 000		15 766 990 000
ETAT DU GABON	GA0000020396	EOG 6,25% NET 2023-2028	10 000	30-dec-2024	30-dec-2024
	GA0000020487	EOG 6% NET 2024-2027	10 000		109 889 950 000
	GA0000020495	EOG 6,5% NET 2024-2029	10 000		8 272 950 000
	GA0000020503	EOG 7,5% NET 2024-2031	10 000		50 945 040 000
	GA0000020511	EOG MT 6,60% NET 2024-2027	10 000		46 629 860 000
	GA0000020529	EOG MT 6,75% NET 2024-2028	10 000		120 300 000
	GA0000020537	EOG MT 7% NET 2024-2030	10 000		1 691 350 000
MONTANT TOTAL					562 132 610 000

d. RADIATION DE LA COTE DU TITRE
ARRIVÉ À SA MATURITÉ

TABLEAU 18 : RADIATION DE LA COTE SUR LE MARCHÉ OBLIGATAIRE

OBLIGATIONS RADIÉES	CODE ISIN	DATE DE RADIATION
« EOG 6.25% NET 2019-2024 »	GA0000020206	04/10/2024



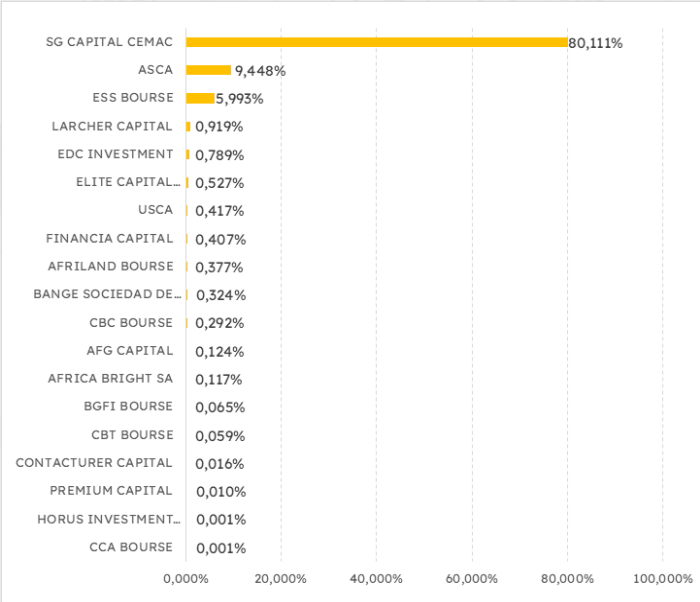
B.4 ANIMATION DE LA COTE PAR
LES SOCIÉTÉS DE BOURSE

L’animation de la Cote regroupe l’ensemble des activités menées par les Sociétés de Bourse (SDB) membres de la BVMAC pour apporter de la liquidité et stimuler les échanges sur les titres cotés. En 2024, avec l’augmentation du nombre de séances de cotation et la volonté de dynamiser le marché, le rôle des SDB a été plus que jamais central.

Au 31 décembre 2024, on comptait 25 Sociétés de Bourse agréées, soit une de plus qu’en 2023. Parmi celles-ci, seules une douzaine ont réellement opéré des transactions durant l’année, les autres n’ayant pas effectué d’opération notable (soit faute de clients actifs, soit par choix de spécialisation). Ce constat met en avant une concentration de l’activité de marché entre les mains de quelques SDB leaders.

- ▶ Afriland Bourse & Investissement (filiale Afriland First Bank) qui a traité le plus grand nombre de transactions sur le marché Actions,
- ▶ Financia Capital (Cameroun) très présente sur le placement des emprunts obligataires et active sur le secondaire obligataire,
- ▶ Société Générale Capital Securities Central Africa (filiale Société Générale Cameroun) ayant facilité plusieurs échanges et apporté des investisseurs institutionnels sur quelques opérations,
- ▶ et CBC Bourse (filiale Commercial Bank Cameroun) qui a remporté des parts de marché sur l’activité de courtage actions notamment.

Durant cette période, les SDB les plus actives ont été :
Ces acteurs ont contribué à la majorité des 358 transactions actions et d’environ 43 transactions obligataires comptabilisées en 2024. Ils ont également été partie prenante des campagnes de promotion de la Bourse. Par exemple, lors des Journées « Jeudi Finance » ou des ateliers de formation, les SDB ont joué un rôle pédagogique en présentant aux entreprises et investisseurs les opportunités d’investissement avec la collaboration de la BVMAC.



GRAPHIQUE 12 : ACTIVITÉ DES
SOCIÉTÉS DE BOURSE EN 2024



B.5 PERSPECTIVES À COURT ET MOYEN TERME DE LA BVMAC

Les perspectives d'évolution de la BVMAC à court et moyen terme demeurent favorables, malgré les défis actuels. Plusieurs facteurs structurels et initiatives récentes permettent d'anticiper une amélioration de la situation dans les prochaines années :

- ▶ La disponibilité d'une liste de 15 sociétés du portefeuille public de la CEMAC désignées par les Hautes Autorités pour être introduites en Bourse ;
- ▶ La création imminente du Dépositaire Central Unique (DCU) : ce projet, à l'issue de sa concrétisation, sera d'un apport décisif pour la BVMAC et le marché financier régional. Un DCU autonome, moderne et conforme aux standards internationaux va renforcer la confiance des investisseurs (sécurité accrue des règlements-livraisons) et offrir de nouveaux services (paiement plus rapide des dividendes et intérêts, meilleur suivi des registres, etc.). À mesure que le DCU se précise jour après jour, la BVMAC se prépare à en tirer parti, notamment en tant qu'actionnaire stratégique de cette future entité. Sa mise en place contribuera également à la séparation plus nette des rôles entre Banque Centrale et la Bourse, clarifiant ainsi l'architecture du marché financier de la CEMAC.
- ▶ L'exécution du Business Plan 2022-2026 : La BVMAC suit une feuille de route stratégique définie sur cinq ans, et les progrès à fin 2024 sont palpables. Un jalon important a été franchi en 2024 avec la mobilisation de ressources communautaires (le prêt d'1 milliard de FCFA de la CEMAC), comme prévu dans le plan pour renforcer les fonds propres et soutenir l'expansion. Ces fonds finalement d'emprunt, permettront à la BVMAC de libérer sa quote-part au capital du DCU à créer, laquelle deviendra un actif générateur de revenus (le DCU étant par essence une activité rentable via les commissions de règlement/livraison). Par ailleurs, le Business Plan prévoit une montée en puissance des revenus de marché et une maîtrise des charges pour rétablir l'équilibre du compte d'exploitation.
- ▶ Une réforme majeure sera inscrite dans le Règlement Général en cours de finalisation : le fractionnement des actions, annoncée dès 2023, devrait aboutir dans les années qui suivent. Elle consiste à fixer un ratio de division de la valeur nominale des actions inscrite dans les statuts de l'entreprise, et de créer autant d'actions nouvelles en inversant le

ratio de division. Toute nouvelle IPO devrait intégrer d'emblée le fractionnement, rendant le prix unitaire des titres beaucoup plus abordable pour les petits investisseurs. L'effet attendu est une amélioration de la liquidité par l'abaissement du « ticket d'entrée » et par là, l'espoir de voir davantage d'ordres et de transactions sur des valeurs actuellement peu négociées à cause de leur prix unitaire élevé. Cette mesure technique qui est in fine neutre sur la valorisation mais positif sur l'accessibilité, couplée aux efforts de vulgarisation, pourrait significativement dynamiser le marché Actions au travers d'une communication adéquate pour en vulgariser l'impact.

- ▶ Le Groupe de Travail stratégique créé par le Conseil d'Administration (mis sur pied en 2024) a élaboré une Feuille de Route ambitieuse pour le développement des activités de marché. Parmi les actions phares identifiées, on peut citer : l'initiative de la CNPS visant à densifier le nombre de comptes titres via le drainage de l'épargne des assurés sociaux et des pensionnés vers les placements boursiers, la promotion d'un compartiment hors-cote régulé pour donner de la liquidité aux titres émis par d'autres mécanismes que l'appel public à l'épargne, l'accélération de la digitalisation en liaison avec le Mobile Money et enfin la diversification des instruments financiers.
- ▶ L'apurement par les États de leurs arriérés vis-à-vis de la BVMAC est un enjeu financier crucial. Au 31 décembre 2024, plus de 3 milliards FCFA restaient dus à la BVMAC par différents États (frais d'introduction, commissions de capitalisation impayées, etc.). Le recouvrement de ces créances est un axe prioritaire, car elle redonnera des marges de manœuvre financières à la Bourse. Outre le plan d'apurement du Cameroun déjà communiqué, d'autres États ont été sollicités pour régler leurs arriérés. Les discussions pour le recouvrement devraient aboutir à des résultats positifs dans les prochains mois.

La BVMAC met tout en œuvre pour la consolidation de la dynamique des activités visant notamment à booster les revenus et à la positionner sur une trajectoire bénéficiaire susceptible de résorber progressivement le compte report à nouveau qui reste largement négatif.



SITUATION FINANCIÈRE DE LA BVMAC AU 31 DÉCEMBRE 2024





C.1 COMPTE DE RÉSULTAT

C.1.1 LES REVENUS

Au titre de l'exercice 2024, la BVMAC a enregistré des Revenus de l'ordre de FCFA 979 536 897, venant de FCFA de 1 453 383 148 sur l'année 2023, soit en baisse de FCFA 473 846 251 en valeur absolue, et 32,6% en valeur relative.

L'analyse détaillée du compte de résultat permet de mettre en évidence les éléments ci-dessous :

a. Chiffre d'affaires

Le Chiffre d'Affaires de l'exercice 2024 s'élève à FCFA 876 036 627, et s'affiche en recul de 1,8% par rapport à son niveau de 2023 où il était de FCFA 891 676 083. Le Chiffre d'Affaires est essentiellement soutenu par les commissions : • de capitalisation facturées à hauteur de 539,65 MXAF, en progression de 3% sur un an glissant, • d'admission à la Cote facturées à hauteur de 174 MXAF en baisse de 24% sur un an glissant, • de courtage facturées à hauteur de

83 MXAF, en progression de 24% sur un an glissant, • de redevances annuelles de siège à hauteur de 51 MXAF, en progression de 6% sur un an glissant ; ainsi que des produits accessoires de 28,3 MXAF (dont 16 MXAF de revenus locatifs, et 8,6 MXAF de contributions des émetteurs Alios et BDEAC à la cotation de leurs titres et 3,5 MXAF de revenus encaissés à la suite des formations dispensées aux SDB sur le module PAM).

b. Autres produits

Au 31 décembre 2024 les Autres Produits comptabilisés se chiffrent à FCFA 30 059 277. Ils sont constitués en grande partie des reprises de provisions.

C.1.2 FRAIS GÉNÉRAUX

A la clôture de l'exercice 2024, les Charges de la BVMAC (Charges de Fonctionnement et Charges d'Exploitation) se chiffrent à 1 127 576 198 FCFA venant de FCFA 1 230 923 522 en 2023. Elles enregistrent une diminution de FCFA 103 347 324 en valeur absolue, et de 8,4% en valeur relative sur un an glissant.

a. Charges de fonctionnement

Au 31 décembre 2024, les Charges de Fonctionnement (Rémunération du Personnel, Formation, Publicité, Publications, Relations publiques, Entretien et Réparations, Frais Financiers), se sont élevées à FCFA 705 476 624, contre 693 697 400 en 2023, soit une hausse de FCFA 11 779 224 en valeur absolue et de 1,7% en valeur relative sur un an glissant. La hausse des Charges de Fonctionnement est consécutive aux recrutements intervenus en 2024.

b. Charges d'exploitation

Au 31 décembre 2024, les Charges d'Exploitation (Achats divers, Assurances, Redevances, Transports et voyages, Intermédiaires et Consultants, Rémunération des Administrateurs, Télécommunication et Cotisations diverses), se sont élevées à FCFA 422 099 574 contre FCFA 537 226 122 en 2023 soit une baisse de FCFA 115 126 548 en valeur absolue et de 21,4% en valeur relative. Les Charges d'Exploitation ont été fortement impactées en 2024 par le plan d'économie déployé sur l'ensemble de l'année 2024.

c. Dotations aux amortissements et aux provisions

Au 31 décembre 2024 les Autres Produits comptabilisés se chiffrent à FCFA 30 059 277. Ils sont constitués en grande partie des reprises de provisions.

C.1.3 ANALYSE DES MARGES

L'analyse des marges fait apparaître une valeur ajoutée de FCFA 433 568 659 au 31 décembre 2024, en baisse par rapport à celle de l'exercice 2023 (FCFA 580 983 217). Les autres agrégats affichent des soldes négatifs sur la période, notamment l'Excédent Brut d'exploitation dont le montant est de FCFA -221 480 294 en 2024, contre FCFA -50 278 898 en 2023 et le Résultat d'exploitation qui est

de FCFA -381 018 179 en 2024, contre FCFA -84 507 663 en 2023. Le résultat financier affiche quant à lui un profit de FCFA 58 818 372 en 2024, contre FCFA 93 096 153 l'année précédente.

Le détail des soldes intermédiaires de gestion est présenté ci-dessous :

TABLEAU 19 : ÉVOLUTION DES MARGES D'ACTIVITÉ (EN MILLIONS DE FCFA)

	2020	2021	2022	2023	2024
Chiffre d'affaires	871,0	855,0	592,5	891,68	876,04
Autres produits	166,0	359,0	159,3	288,97	30,06
Autres achats	-46,0	-51,0	-25,5	-30,78	-36,94
Transports consommés	-35,0	-29,0	-29,4	-21,03	-30,51
Services extérieurs	-429,0	-430,0	-430,6	-430,33	-286,44
Autres charges et impôts et taxes	-229,0	90,0	-116,8	-122,34	-118,63
Valeur ajoutée	298,0	614,0	149,6	576,2	433,57
Charges de personnel	-497,0	637,0	-478,0	-631,26	-655,05
Excédent brut d'exploitation	-199,0	-23,0	-328,4	-55,1	-221,48
Dotations amort et provisions	-447,0	-314,0	-273,8	-209,06	-159,54
Reprises de provisions	25,0	5,0	-	174,83	
Résultat d'exploitation	-621,0	-332,0	-602,2	-89,3	-381,02
Résultat financier	-77,0	-9,0	44,4	97,911	58,82
Résultat hors activités ordinaires (HAO)	-89,0	104,0	-	-	-
RÉSULTAT NET	-787,0	-237,0	-557,8	8,59	-322,20

C.1.4 RÉSULTAT NET

Le Résultat Net à fin 2024 est de FCFA -322 199 807 , il a été largement pénalisé par :

- ▶ Une faible activité sur les deux Compartiments (Actions et Obligations) ;
- ▶ Une arrivée tardive à la Cote sur le Compartiment Obligations des titres émis par l'Etat du Gabon émis en 2023 et 2024 ;
- ▶ Le retard accusé dans le projet de création du DCU et ;
- ▶ Le non-respect par l'Etat du Cameroun, du plan d'apurement de ses arriérés vis-à-vis qui avait été communiqué à la BEAC et à la BVMAC.

Le déficit de l'exercice 2024 a été atténué grâce au plan d'économie déployé tout au long de l'année, à la forte activité de l'Etat du Gabon sur le marché financier régional et à la dynamique globale entretenue par les émetteurs de référence que sont la BDEAC et ALIOS Finance Cameroun, ainsi qu'à la bonne tenue des activités de négociation sur la plateforme de cotation qui ont permis de booster les revenus de courtage.

C.2 SITUATION PATRIMONIALE (BILAN ACTIF/PASSIF)

C.2.1 ACTIF

TABLEAU 20 : BILAN ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2024

REF	ACTIF	NOTE	EXERCICE AU 31/12/2023	EXERCICE AU 31/12/2024	VARIATION
AD	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3	6 288 951	4 552 120	-27,6%
AE	Frais de développement et de prospection		0	0	
AF	Brevet, licences, logiciels et droits similaires		6 288 951	4 552 120	-27,6%
AG	Fond commercial et droit au bail		0	0	
AH	Autres immobilisations incorporelles		0	0	
AI	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3	1 281 161 043	1 246 824 308	-2,7%
AJ	Terrains (1) (1) dont placement en net...../.....		357 048 000	357 048 000	0,0%
AK	Bâtiments (1) dont placement net/.....		637 171 871	522 662 797	-18,0%
AL	Aménagements, agencements et installations		242 072 650	311 928 637	28,9%
AM	Matériel, mobilier et actifs biologiques		38 765 397	53 708 313	38,5%
AN	Matériel et outillage automobile		6 103 125	1 476 561	-75,8%
AP	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR IMMOBILISATION	3	0	48092750	
AQ	IMMOBILISATION FINANCIÈRES	4	5 381 020	5 381 020	0,0%
AR	Titres de participation		0	0	
AS	Autres immobilisations financières		5 381 020	5 381 020	0,0%
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		1 292 831 014	1 304 850 198	0,9%
BA	Actif circulant HAO	5	0	0	
BB	Stocks et encours	6	0	0	
BC	Créances et emplois assimilés		3 070 106 564	3 499 538 262	14,0%
BH	Fournisseurs avances versées	17	4 360 000	4 360 000	0,0%
BI	Clients	7	3 003 585 197	3 454 902 279	15,0%
BJ	Autres créances	8	62 161 367	40 275 983	-35,2%
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT		3 070 106 564	3 499 538 262	14,0%
BQ	Titres de placement	9	1 978 098 867	2 414 013 799	22,0%
BR	Valeurs à encaisser	10	0	0	
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	11	21 952 554	98 717 259	349,7%
BT	TOTAL TRÉSORERIE - ACTIF		2 000 051 421	2 512 731 058	25,6%
BU	Ecart de conversion - Actif	12	0	0	
BZ	TOTAL GÉNÉRAL		6 362 988 999	7 317 119 518	15,0%

Le total Bilan au 31 décembre 2024 se hisse à FCFA 7 317 119 518, venant de 6 362 988 999 FCFA en 2023, soit une variation à la hausse de FCFA 954 130 519 en valeur absolue et de 15% en valeur relative sur un an glissant. L'évolution du Bilan en 2024 aura été positivement impacté par les facteurs significatifs suivants :

À l'Actif :

- Les Créances et emplois assimilés augmentent à FCFA 3 499 538 262 (3 070 106 564 FCFA en 2023), tirés particulièrement par le poste « Clients » qui progresse à FCFA 3 454 902 279 venant de 3 003 585 197 FCFA à fin 2023.
- La Trésorerie Actif s'établit à 2 512 731 058 FCFA, venant de 2 000 051 421 FCFA à fin 2023, soit une augmentation de 512 679 637 FCFA.

C.2.2 PASSIF

TABLEAU 23 : BILAN PASSIF AU 31 DÉCEMBRE 2023

REF	PASSIF	NOTE	EXERCICE AU 31/12/2023	EXERCICE AU 31/12/2024	VARIATION
CA	Capital	13	9 073 000 000	9 073 000 000	0,0%
CB	Apporteurs capital non appelé (-)	13	0	0	
CD	Primes liées au capital social	14	633 883 589	633 883 589	0,0%
CE	Ecart de réévaluations	3e	0	0	
CF	Réserves indisponibles	14	268 256 984	269 115 833	0,3%
CG	Réserves libres	14	0	0	
CH	Report à nouveau (+ ou -)	14	-4 100 513 761	-4 092 784 120	-0,2%
CJ	Résultat net de l'exercice (entrées + ou perte -)		8 588 490	-322 199 807	-3851,5%
CL	Subventions d'investissement	15	0	0	
CM	Provisions réglementées	15	0	0	
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		5 883 215 302	5 561 015 495	-5,5%
DA	Emprunts et dettes financières diverses	16	700 000	1 006 841 882	143734,6%
DB	Dettes de location acquisition	16	0	0	
DC	Provisions pour risques et charges	16	311 955	161 320	-48,3%
DD	TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES		1 011 955	1 007 003 202	99410,7%
DF	TOTAL RESSOURCES STABLES		5 884 227 257	6 568 018 697	11,6%
DH	Dettes circulantes HAO	5	0	0	
DI	Clients, avances reçues	7	0	0	
DJ	Fournisseurs d'exploitation	17	164 404 926	80 866 331	-50,8%
DK	Dettes fiscales et sociales	18	81 659 103	53 827 891	-34,1%
DM	Autres dettes	19	232 697 713	614 406 599	164,0%
DN	Provisions pour risques à court terme	19	0	0	
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT		478 761 742	749 100 821	56,5%
DQ	Banques, crédits d'escompte	20	0	0	
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	20	0	0	
DT	TOTAL TRESORERIE - PASSIF		0	0	
DY	Ecart de conversion - Passif	12	0	0	
DZ	TOTAL GÉNÉRAL		6 362 988 999	7 317 119 518	15,0%

Au Passif :

- Les Dettes financières progressent de FCFA 1 005 991 247, venant de FCFA 1 011 955 à fin 2023, à la suite du déblocage d'un prêt d'un (1) Milliard FCFA de la Communauté, versé par le FODEC dans le cadre de la mise en œuvre du plan de restructuration de la Bourse Régionale approuvé par les Autorités Publiques de la CEMAC, au titre de la poursuite des activités post-fusion des marchés financiers de la CEMAC. Ce prêt est remboursable sur 15 ans au taux de 1% par an, et assorti d'une période de différé de 6 années en intérêts et capital ;
- Les Autres Dettes s'établissent à FCFA 614 406 599, venant de 232 697 713 FCFA à fin 2023, soit une progression de FCFA 381 708 886 sur un an glissant. Les Autres dettes sont constituées des montants versés par les Sociétés de Bourse (SDB) dans le cadre de leur prise de participation au Capital Social de la BVMAC (Poste "Apporteurs, opérations sur le capital"), dont FCFA 193 500 000 encaissés au titre de l'exercice 2024, et FCFA 216 400 000 encaissés en 2023 et en attente d'incorporation dans le capital à l'issue d'une AGE.



ANNEXES





D.1 LISTE DES SOCIÉTÉS DE BOURSE AGRÉÉES AU 31 DÉCEMBRE 2024

TABLEAU 22 : LISTE DES SOCIÉTÉS DE BOURSE AGRÉÉES AU 31 DÉCEMBRE 2024

SOCIÉTÉS DE BOURSE (SDB)	Siège	NUMÉRO D'AGRÈMENT	ADRESSE
BGFI BOURSE	Gabon	MFAC-SB-002/2006	1295, Boulevard de l'indépendance - BP 2253 Libreville
EDC INVESTMENT CORPORATION	Cameroun	MFAC-SB-003/2007	Immeuble ACTIVA, 2ème étage, rue Prince de Galles, AKWA - BP : 15385 Douala
FINANCIA CAPITAL	Cameroun	MFAC-SB-004/2011	125, Rue de La Perousse, Bonanjo - BP : 4593 Douala
LCB CAPITAL	Congo	MFAC-SB-01/2015	3, Avenue Amilcar Cabral, BP : 2889 Brazzaville
ATTIJARI SECURITIES CENTRAL AFRICA (ASCA)	Cameroun	MFAC-SB-01/2016	Rue njo njo, Carrefour Soppo Priso, immeuble du phare, 3e étage, Bonapriso - BP : 255 Douala
CBT BOURSE	Tchad	MFAC-SB-02/2016	Avenue Maldom Bada Abbas - BP : 19 N'Djamena
SG CAPITAL SECURITIES - CENTRAL AFRICA	Cameroun	091/10/CMF/18	Immeuble NSIA Bonanjo, B.P.:2759 Douala-Cameroun
AFRILAND BOURSE & INVESTISSEMENT S.A	Cameroun	MFAC-SDB-01/2019	Avenue Charle de Gaulle, Yaoundé en face du Lycée Fustel, BP:11 834; Tel: 650 84 70 54
UPLINE SECURITIES CENTRAL AFRICA (USCA)	Cameroun	MFAC-SDB-02/2019	234, Avenue de l'indépendance, Carrefour Hôtel de l'Air, Bonapriso - BP : 1925 Douala
AFRICA BRIGHT SECURITIES S.A (ABS)	Cameroun	MFAC-SDB-02/2020	316, Rue Victoria - Bonanjo BP : 15451 - Douala - Cameroun
CBC BOURSE	Cameroun	MFAC-SB-01/2020	Bonanjo - Douala / BP: 4004
AFG CAPITAL CENTRAL AFRICA S.A - (ACCA)	Cameroun	COSUMAF-SDB-03/2020	Immeuble Noutchogouin, Akwa B.P.:2933 Douala
EMERALD SECURITIES SERVICES BOURSE S.A (ESS Bourse)	Cameroun	COSUMAF-SDB-04/2020	Immeuble Victoria 3ème étage- BP: 5540 Bonanjo (Douala - Cameroun)
L'ARCHER CAPITAL SECURITIES S.A (ACS)	Congo	COSUMAF-SDB-01/2021	70 rue de la Musique Tambourinée, Immeuble CORAY-RESIDENCE, 2ème étage, Brazzaville -Congo
HORUS INVESTMENT CAPITAL S.A	Cameroun	COSUMAF-SDB-02/2021	Immeuble SOTICAM, face Croissanterie Total Bonapriso, 1er étage, BP 13207, Douala (République du Cameroun)
BEKO CAPITAL ADVISORY S.A	Cameroun	COSUMAF-SDB-03/2021	Avenue Douala manga Bell, Immeuble Diamaré, Niveau 2, Akwa, Douala-Cameroun
BANGE SOCIEDAD DE VALORES S.A	Guinée-Equatoriale	COSUMAF-SDB-04/2021	Avenida de las Naciones Unidas, N° 28 APDO 430, Malabo-Guinea Ecuatorial
ELITE CAPITAL SECURITIES CENTRAL AFRICA S.S (EXCA S.A)	Cameroun	COSUMAF-SDB-05/2021	2ème étage Immeuble ICON- Residences & Offices, Bastos, BP : 35 303 Yaoundé - République du Cameroun. Tél: 676 61 41 58
PREMIUM CAPITAL SECURITIES S.A	Congo	COSUMAF-SDB-06/2021	800, Rue Moukouloulou Plateau des 15 ans MOUNGALI, Brazzaville - République du Congo
CCA BOURSE S.A	Cameroun	COSUMAF-SDB-01/2022	Immeuble CCA BANK AKWA-Douala- Cameroun
DIGICAPITAL BOURSE S.A.	Cameroun	COSUMAF-SDB-02/2022	Yaoundé, Carrefour Bastos (Ambassade Suisse)/ Succursale : Douala-Bonanjo, Rue Joss (face maison de la radio)
FEDHEN CAPITAL S.A.	Cameroun	COSUMAF-SDB-01/2023	Immeuble Indigo Bonapriso, 5e étage, Douala Cameroun
CONTACTURER CAPITAL	Cameroun	COSUMAF-SDB-02/2023	4ème étage Immeuble FENA- Nouvelle route Basto, à côté de Zenithe Insurance, BP/ 13625 Yaoundé-Cameroun
BUILDING EMERGING MARKETS SECURITIES (BEM)	Cameroun	COSUMAF-SDB-03/2023	973, Rue Christian Tobie Kuoh-Bonanjo, BP: 5758 Douala-Cameroun
ALMASI CAPITAL AND ADVISORY S.A	Cameroun	COSUMAF-SDB-01/2024	Immeuble The Hydrocarbures- 1er étage, Bonapriso B.P: 4185 Douala-Cameroun



D.2 LISTE DES SOCIÉTÉS DE GESTION D'OPC AGRÉÉES AU 31 DÉCEMBRE 2024

TABLEAU 23 : LISTE DES SOCIÉTÉS DE GESTION D'OPC AGRÉÉES AU 31 DÉCEMBRE 2024

	SOCIÉTÉS DE GESTION DE PORTFEUILLE (SGP)	SIÈGE	ADRESSE
1	CORRIDOR ASSET MANAGEMENT	CONGO	Tour BSCA, Boulevard Denis Sassou-Nguesso, Brazzaville
2	ASCA ASSET MANAGEMENT	CAMEROUN	Immeuble du Phare – Carrefour SOPPO – BONAPRISO. P.O. Box 255 Douala Cameroon
3	HARVEST ASSET MANAGEMENT	CAMEROUN	2ème Etage, Immeuble CEDAM -1149, Boulevard de la République, BP 661 Douala - Cameroun
4	EDC ASSET MANAGEMENT	CAMEROUN	1er Etage Immeuble Activa, Rue Prince de Galles, Akwa, BP 5896 Douala
5	AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	CAMEROUN	316 Imm Victoria, 4ème étage - Rue Victoria, Bonanjo - BP 512 Douala- Cameroun
6	ENKO CAPITAL CENTRAL AFRICA SA	CAMEROUN	5, Avenue Mvog Fouda Ada, Intendance, Yaoundé
7	ELITE CAPITAL ASSET MANAGEMENT SA	CAMEROUN	2e Etage Immeuble ICON & Residences, Entrée amabassade de chine
8	L'ARCHER CAPITAL ASSET MANAGEMENT SA	CONGO	BP 35303 Quartier Bastos - Yaoundé
9	DIGICAPITAL ASSET MANAGEMENT	CAMEROUN	Immeuble AGC, Boulevard Denis Sassou Nguesso 10e étage, Brazzaville
10	EMRALD SECURITIES SERVICES ASSET MANAGEMENT	CAMEROUN	Yaoundé, Carrefour Bastos (Ambassade Suisse) / Succursale : Douala-Bonanjo, Rue Joss (face maison de la radio)
11	MAKEDA ASSET MANAGEMENT	CAMEROUN	Immeuble Victoria - étage 2 & 3 - Rue Victoria
12	KORI ASSET MANAGEMENT	CAMEROUN	BONANJO, B.P. : 5 540 Douala Cameroun
13	FINANCIA ASSET MANAGEMENT	GABON	Rue Castelnau Akwa, Portail CPA ASSURANCE Douala- BP 15562
14	STONESHED ASSET MANAGEMENT	CAMEROUN	Immeuble Louna, Rue Tokoto, Bonadoumbe, Bonapriso, BP 5905 Douala,
15	SOCIETE GENERALE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	CAMEROUN	6ème étage, Grassfields Building, BP 4042 Bonanjo



D.3 LISTE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIFS EN VALEURS MOBILIÈRES AGRÉÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024

TABLEAU 24 : LISTE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF DES VALEURS MOBILIÈRES AGRÉÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024

LISTE DES FONDS AGRÉÉS SUR LE MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE AU 31/12/2024

	SGO	FONDS	TYPE D'OPC	NUMÉRO D'AGRÈMENT	DATE D'AGRÈMENT	DÉPOSITAIRE
1	ASCA ASSET MANAGEMENT	FCP ASCA PATRIMOINE	OPCVM	COSUMAF-FCP-01/2016	07/12/2016	ASCA
2	ASCA ASSET MANAGEMENT	FCP ASCA LIQUIDITES	OPCVM	COSUMAF-FCP-02/2016	07/12/2016	ASCA
3	HARVEST ASSET MANAGEMENT	FCP ATLANTIQUE PERFORMANCE	OPCVM	COSUMAF-FCP-01/2018	14/09/2018	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN
4	HARVEST ASSET MANAGEMENT	FCP HARVEST TRESORERIE	OPCVM	COSUMAF-FCP-01/2019	11/09/2019	ECOBANK CAMEROUN
5	HARVEST ASSET MANAGEMENT	FCP EVERESTFINANCE RENDEMENT	OPCVM	COSUMAF-FCP-03/2020	25/09/2020	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN
6	HARVEST ASSET MANAGEMENT	FCP HARVEST LIQUIDITES	OPCVM	COSUMAF-FCP-04/2020	25/09/2020	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN
7	ASCA ASSET MANAGEMENT	FCP CRBC PROPERITE	OPCVM	COSUMAF-FCP-01/2020	22/05/2020	CREDIT DU CONGO
8	EDC ASSET MANAGEMENT	FCP ECOBANK OBLIGATAIRE CEMAC	OPCVM	COSUMAF-FCP-02/2020	21/07/2020	ECOBANK CAMEROUN
9	HARVEST ASSET MANAGEMENT	FCP HARVEST ACTIONS CEMAC	OPCVM	COSUMAF-FCP-01/2021	11/03/2021	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN
10	ASCA ASSET MANAGEMENT	FCP ASCA HORIZON	OPCVM	COSUMAF-FCP-04/2021	25/10/2021	CREDIT DU CONGO
11	ASCA ASSET MANAGEMENT	FCP WAFI ASSURANCE CEMAC	OPCVM	COSUMAF-FCP-05/2021	25/10/2021	CREDIT DU CONGO
12	AFRICA BRIGH ASSET MANAGEMENT	FCP AFRICA BRIGH INVEST	OPCVM	COSUMAF-FCP-02/2021	28/07/2021	UBA CAMEROON
13	AFRICA BRIGH ASSET MANAGEMENT	FCP AFRICA BRIGH CASH	OPCVM	COSUMAF-FCP-03/2021	28/07/2021	UBA CAMEROON
14	AFRICA BRIGH ASSET MANAGEMENT	FCP CAP OLIGATIONS	OPCVM	COSUMAF-FCP-01/2022	28/02/2022	BGFI CAMEROUN
15	AFRICA BRIGH ASSET MANAGEMENT	FCP PERFORMANCE	OPCVM	COSUMAF-FCP-07/2022	08/07/2022	ORABANK GABON
16	AFRICA BRIGH ASSET MANAGEMENT	FCP ABD KOMO	OPCVM	COSUMAF-FCP-08/2022	08/07/2022	ORABANK GABON
17	ELITE CAPITAL ASSET MANAGEMENT S.A	FCP ELITE CAPITAL INVEST	OPCVM	COSUMAF-FCP-02/2022	08/07/2022	AFRILAND FIRST BANK
18	ELITE CAPITAL ASSET MANAGEMENT S.A	FCP ELITE CAPITAL RECORD	OPCVM	COSUMAF-FCP-03/2022	08/07/2022	AFRILAND FIRST BANK
19	EMERALD SECURITIES SERVICES ASSET MANAGEMENT S.A	FCP ESS TRESO PRIVILEGE	OPCVM	COSUMAF-FCP-06/2022	08/07/2022	ORABANK GABON
20	EMERALD SECURITIES SERVICES ASSET MANAGEMENT S.A	FCP ESS PROMO PME	OPCVM	COSUMAF-FCP-05/2022	08/07/2022	ORABANK GABON
21	EMERALD SECURITIES SERVICES ASSET MANAGEMENT S.A	FCP ESS CONFORT	OPCVM	COSUMAF-FCP-04/2022	08/07/2022	ORABANK GABON
22	CORRIDOR ASSET MANAGEMENT	FCP CORRIDOR RENDEMENT	OPCVM	COSUMAF-FCP-09/2022	03/10/2022	LCB BANK
23	HARVEST ASSET MANAGEMENT	FCP CRBC LONGEVITE	OPCVM	COSUMAF-FCP-14/2022	20/12/2022	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN
24	EDC ASSET MANAGEMENT	FCP ECOBANK MONETAIRE CEMAC	OPCVM	COSUMAF-FCP-17/2022	20/12/2022	ECOBANK CAMEROUN
25	ENKO CAPITAL CENTRAL AFRICA S.A	FCP ENKO CAPITAL PALMARES	OPCVM	COSUMAF-FCP-16/2022	20/12/2022	UBA CAMEROON
26	ELITE CAPITAL ASSET MANAGEMENT S.A	FCP CCA PERFORMANCE	OPCVM	COSUMAF-FCP-15/2022	20/12/2022	CCA BANK CAMEROUN
27	L'ARCHER CAPITAL ASSET MANAGEMENT S.A	FCP RAPEC	OPCVM	COSUMAF-FCP-10/2022	30/09/2022	UBA CAMEROON
28	L'ARCHER CAPITAL ASSET MANAGEMENT S.A	FCP "L'ACM PERORMANCE"	OPCVM	COSUMAF-FCP-11/2022	30/09/2022	UBA CAMEROON
29	L'ARCHER CAPITAL ASSET MANAGEMENT S.A	FCP "L'ACM KIMIA"	OPCVM	COSUMAF-FCP-12/2022	30/09/2022	UBA CAMEROON
30	HARVEST ASSET MANAGEMENT	FCP GFIBANK ATLAS	OPCVM	COSUMAF-FCP-13/2022	30/09/2022	BGFI CAMEROUN
31	MAKEDA ASSET MANAGEMENT	FCP MAKEDA HORIZON	OPCVM	COSUMAF-FCP-01/2023	31/03/2023	UBA CAMEROON
32	AFRICA BRIGH ASSET MANAGEMENT	FCP AB DIVERSIFIE	OPCVM	COSUMAF-FCP-03/2023	20/07/2023	UBA CAMEROON
33	AFRICA BRIGH ASSET MANAGEMENT	FCP AB AVENIR	OPCVM	COSUMAF-FCP-03/2023	20/07/2023	UBA CAMEROON
34	SOCIETE GENERALE CAPITAL ASSET MANAGEMENT CEMAC	SOGEFIRST	OPCVM	COSUMAF-FCP-04/2023	03/10/2023	SOCIETE GENERALE CAMEROUN
35	FINANCIA ASSET MANAGEMENT	OPCI PIONEER	OPCI	COSUMAF-OPC-01/2024	18/07/2024	ORABANK GABON
36	FINANCIA ASSET MANAGEMENT	OPCI CEMAC IMMO	OPCI	COSUMAF-OPC-02/2024	18/07/2024	ORABANK GABON

D.4 EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS 2024

Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale
(BVMAC)
Rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers annuels
Exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux Actionnaires de la
Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC)
Boîte Postale 442
Douala - Cameroun

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024 sur :

- l'audit des états financiers annuels de la BVMAC tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir des capitaux propres de FCFA 5 561 015 495 y compris un résultat déficitaire de l'exercice de FCFA 322 199 807 et un total bilan de FCFA 7 317 119 518 ;
- les autres informations et vérifications spécifiques prévues par la loi.

I- AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société BVMAC, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes aux états financiers dont les dispositions principales sont fixées dans le Système comptable OHADA révisé.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

Observation

Nous portons à votre connaissance le point suivant :

Note 7. "Clients", qui décrit l'évolution des créances vis-à-vis des Etats de la zone CEMAC.

Cette observation n'a pas d'impact sur notre opinion d'audit

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) et conformément aux dispositions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société

PricewaterhouseCoopers, SA, 366, rue Alfred-Marche, B.P. 2164, Libreville, Gabon
T : (241) 01 76 23 71, F : (241) 01 74 43 25, www.pwc.com

Société d'Exploitation Comptable et de commissariat aux comptes R.C. Libreville 01091/B, N° Statistique 092 156M. Société anonyme au capital de FCFA 14 000 000.
Bureau à Port-Gentil : Rue du Colonel Parant, B.P. 584, Port-Gentil, T : (241) 55 33 24

conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis par la direction et arrêtés par le Conseil d'Administration le 21 mars 2025.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport du commissaire aux comptes.

II-VERIFICATIONS SPECIFIQUES PREVUES PAR LA LOI ET AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

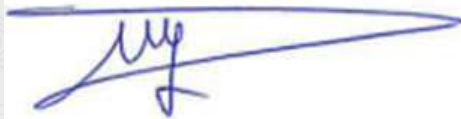
Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Libreville et Douala, le 28 mars 2025

Le Commissaire aux Comptes
PricewaterhouseCoopers

Anaclet Ngoua



Associé
Expert-Comptable agréé CEMAC

Geoffroy Kamga



Associé
Expert-Comptable agréé CEMAC



D.5 RÉOLUTIONS VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 AVRIL 2025

1

APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), réunie le 24 avril 2025 au siège de la société à Douala (République du Cameroun), après avoir suivi la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la marche de la société durant l'exercice 2024, en approuve les termes.

2

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), réunie le 24 avril 2025 au siège de la société à Douala (République du Cameroun), après avoir suivi la lecture du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et des Rapports spéciaux, en prend acte.

3

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), réunie le 24 avril 2025 au siège de la société à Douala (République du Cameroun), après avoir suivi la lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées en vigueur au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, en prend acte.

4

APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), réunie le 24 avril 2025 au siège de la société à Douala (République du Cameroun), après avoir suivi la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et pris acte du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve les Comptes et le Bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes faisant ressortir un total Bilan arrêté à la somme de FCFA 7 317 119 518 (Sept milliards trois cent dix-sept millions cent dix-neuf mille cinq cent dix-huit), des Fonds Propres de FCFA 5 561 015 495 (Cinq milliards cinq cent soixante un millions quinze mille quatre cent quatre-vingt-quinze), et une perte de l'exercice se chiffrant à FCFA 322 199 807 (Trois cent vingt-deux millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent sept).

5 AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), réunie le 24 avril 2025 au siège de la société à Douala (République du Cameroun), constatant que le résultat de l'exercice 2024 se traduit par une perte de FCFA 322 199 807 (Trois cent vingt-deux millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent sept), décide de l'affecter au compte « Report à nouveau ». L'Assemblée constate que du fait de cette affectation, les capitaux propres sont répartis comme suit en F CFA :

Capital social	9 073 000 000
Primes liées au capital social	633 883 589
Réserves légales indisponibles	268 256 984
Report à nouveau débiteur	(4 414 983 927)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	5 561 015 495

7 FIN DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), réunie le 24 avril 2025 au siège de la société à Douala (République du Cameroun), après avoir suivi l'exposé des motifs mettant en avant la sortie de PwC Gabon, son Commissaire aux Comptes, du réseau de PwC Afrique francophone subsaharienne (AFSS) avec prise d'effet au 31 mars 2025, décide de mettre fin de manière anticipée à son mandat, au terme de la présente Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

6 QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), réunie le 24 avril 2025 au siège de la société à Douala (République du Cameroun), consent quitus aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice 2024

8 RENOUVELLEMENT DE MANDATS D'ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), réunie le 24 avril 2025 au siège de la société à Douala (République du Cameroun), après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, et après en avoir débattu, décide de renouveler les mandats des Administrateurs suivants pour une période de six (06) ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clôturé le 31 décembre 2030 :

1. BGFI Capital
2. Société Nationale d'Investissement (SNI)
3. Commercial Bank Tchad (CBT)
4. Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)
5. BATIR CONGO
6. Afriland First Bank
7. ZENITHE INSURANCE



BVMAC
BOURSE DES VALEURS MOBILIERES
DE L'AFRIQUE CENTRALE (BVMAC)



Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de 9 073 000 000 FCFA
Siège social : Immeuble de la Bourse - 1 450 Boulevard de la Liberté
BP: 442 DOUALA - CAMEROUN
RC/DLA/2020/B/5383
www.bvmac.cm

